



© Stéphanie Pronovost, Mélodie Côté et ROMM

Projet de caractérisation des activités d'observation  
en mer (AOM) de la péninsule gaspésienne et de la  
rive sud de l'estuaire

Rapport final

Saison 2018



187, rue Bernier  
Rivière-du-Loup (Québec)  
G5R 0P3

Téléphone : **418 867-8882** poste 205  
Télécopieur : **418 867-8732**  
Courriel : **eblier@romm.ca**  
Site Internet : **www.romm.ca**

Ce projet a été réalisé avec l'appui financier du gouvernement du Canada.  
This project was undertaken with the financial support of the Government of Canada.



Gouvernement  
du Canada

Government  
of Canada

# Table des matières

LISTE DES FIGURES .....	IV
LISTE DES TABLEAUX .....	V
LISTE DES CARTES .....	VI
PREFACE .....	VII
ÉQUIPE DE TRAVAIL ET PARTENAIRES.....	VIII
<b>1. PRESENTATION GLOBALE DU PROJET .....</b>	<b>1</b>
1.1 Qu'est-ce qu'une étude de caractérisation des activités d'observation en mer ? .....	1
1.2 Objectifs du projet .....	2
<b>2. L'INTENDANCE ET LES ESPECES EN PERIL .....</b>	<b>3</b>
2.1 Les espèces de cétacés en péril du Saint-Laurent.....	3
2.2 Les impacts des activités d'observation en mer sur les espèces de cétacés en péril.....	3
2.3 Des projets d'intendance pour les baleines dans l'aire d'étude.....	4
<b>3. RESULTATS DU SUIVI 2018 POUR LA PENINSULE GASPESIENNE.....</b>	<b>5</b>
3.1 Méthodologie .....	5
3.1.1 Aire d'étude .....	5
3.1.2 Période d'échantillonnage .....	5
3.1.3 Protocole d'échantillonnage .....	6
3.2 Présentation du secteur de la péninsule gaspésienne .....	6
3.3 Les faits saillants de la saison 2018 .....	7
3.4 Analyse des résultats .....	9
3.5 Cartographie .....	16
<b>4. RESULTATS DU SUIVI 2018 EN PARTANCE DE LA RIVE SUD DE L'ESTUAIRE .....</b>	<b>18</b>
4.1 Méthodologie .....	18
4.1.1 Aire d'étude .....	18
4.1.2 Période d'échantillonnage .....	19
4.1.3 Protocole d'échantillonnage .....	19
4.2 Présentation de la rive sud et de la rive nord de l'estuaire.....	19
4.3 Les faits saillants de la saison 2018 .....	21
4.4 Analyse des résultats .....	22
4.5 Résultats relatifs au béluga du Saint-Laurent.....	30
4.6 Cartographie .....	32
<b>5. CONCLUSION .....</b>	<b>34</b>
<b>ANNEXE 1 : REGLEMENT ET BONNES PRATIQUES D'OBSERVATION DE PECHE ET OCEANS CANADA .....</b>	<b>36</b>

# Liste des figures

Figure 1 :	Proportion du temps (%) alloué aux différentes activités d'observation dirigée lors des sorties en mer dans le secteur de la péninsule gaspésienne au cours de la saison de suivi 2018.....	9
Figure 2 :	Proportion du temps (%) et corrélation entre les temps de déplacement et les temps d'observation dirigée vers les cétacés, les phoques, les oiseaux marins et autres de 2006 à 2018 en Gaspésie.....	10
Figure 3 :	Proportion du temps (%) d'observation dirigée vers les différentes espèces de cétacés lors des sorties en mer dans le secteur de la péninsule gaspésienne de 2006 à 2018.....	11
Figure 4 :	Proportion du temps (%) d'observation alloué aux différentes espèces de cétacés (rorquals et baleine noire) dans un rayon de 2 000 mètres lors des sorties en mer dans le secteur de la péninsule gaspésienne au cours de la saison de suivi 2018.....	12
Figure 5 :	Proportion du temps (%) d'observation alloué aux différentes espèces de cétacés (rorquals et baleine noire) dans un rayon de 2 000 mètres lors des sorties en mer dans le secteur de la péninsule gaspésienne selon les périodes du suivi 2018.....	12
Figure 6 :	Proportion du temps (%) d'observation alloué aux phoques dans un rayon de 2 000 mètres lors des sorties en mer dans le secteur de la péninsule gaspésienne en 2018.....	13
Figure 7 :	Proportion du temps (%) d'observation alloué aux différentes espèces de phoques dans un rayon de 2 000 mètres lors des sorties en mer dans le secteur de la péninsule gaspésienne selon les périodes de la saison de suivi 2018.....	14
Figure 8 :	Composition de la flotte en fonction des activités des excursionnistes dans le secteur de la péninsule gaspésienne au cours de la saison de suivi 2018.....	15
Figure 9 :	Proportion du temps (%) alloué aux différentes activités d'observation dirigée lors des sorties en mer selon les secteurs (rive sud et rive nord de l'estuaire) lors du suivi 2018.....	22
Figure 10 :	Proportion du temps (%) et corrélation entre les temps de déplacement et les temps d'observation dirigée vers les cétacés, les phoques, les oiseaux marins et autres centres d'intérêt selon les secteurs de l'estuaire au cours des années de suivi de 2014 à 2018.....	23

Figure 11 :	Proportion du temps (%) alloué aux observations dirigées selon les espèces lors des sorties en mer dans le secteur de la rive sud de l'estuaire de 2014 à 2018 .....	24
Figure 12 :	Proportion du temps (%) alloué aux observations dirigées selon les espèces lors des sorties en mer dans le secteur de la rive nord de l'estuaire selon la saison de suivi .....	25
Figure 13 :	Proportion (%) des espèces de rorquals observés dans un rayon de 2 000 mètres selon les secteurs (rive sud et rive nord de l'estuaire) lors de la saison de suivi 2018 .....	26
Figure 14 :	Proportion (%) des espèces de rorquals observés dans un rayon de 2 000 mètres pour le secteur de la rive nord de l'estuaire selon les périodes de la saison de suivi 2018.....	26
Figure 15 :	Fréquence des observations de phoques gris dans un rayon de 2 000 mètres selon la taille des groupes et le secteur (rive nord et rive sud de l'estuaire) pour la saison de suivi 2018.....	27
Figure 16 :	Fréquence des observations de phoques communs dans un rayon de 2 000 mètres selon la taille des groupes et les secteurs (rive sud et rive nord de l'estuaire) pour la saison 2018.....	28
Figure 17 :	Composition de la flotte de bateaux dans un rayon de 2 000 mètres pour le secteur de la rive nord de l'estuaire selon les activités lors du suivi 2018 .....	29
Figure 18 :	Composition de la flotte de bateaux dans un rayon de 2 000 mètres pour le secteur de la rive sud de l'estuaire selon les activités lors du suivi 2018 .....	30
Figure 19 :	Fréquence des observations de groupes de bélugas dans un rayon de 2 000 mètres selon les secteurs (A. rive sud B. rive nord) lors de la saison de suivi 2018.....	31
Figure 20 :	Proportion (%) des groupes de bélugas observés à 2 000 mètres selon les secteurs (rive sud et rive nord de l'estuaire) et les années de suivi.....	31

## Liste des tableaux

Tableau 1 :	Les statuts de protection des 13 espèces de cétacés qui fréquentent les eaux du Saint-Laurent .....	3
-------------	---	---

# Liste des cartes

Carte 1 :	Localisation de l'aire d'étude des activités d'observation en mer en Gaspésie en 2018.....	5
Carte 2 :	Distribution des observations de cétacés dans un rayon de 2 000 mètres à partir des bateaux d'excursions en partance de Grande-Grave (Forillon) et de Percé du 26 juin au 3 septembre 2018.....	16
Carte 3 :	Distribution des observations de phoques dans un rayon de 2 000 mètres à partir des bateaux d'excursions en partance de Grande-Grave (Forillon) et de Percé du 26 juin au 3 septembre 2018.....	17
Carte 4 :	Localisation de l'aire d'étude des activités d'observation en partance de la rive sud de l'estuaire du Saint-Laurent.....	18
Carte 5 :	Distribution des observations de cétacés réalisées 17 juin au 1er septembre 2018 à partir des différentes plateformes d'excursions au départ de la rive sud de l'estuaire.	32
Carte 6 :	Distribution des observations de phoques réalisées du 17 juin au 1er septembre 2018 à partir des différentes plateformes d'excursions au départ de la rive sud de l'estuaire .....	33



Rorqual commun dans l'estuaire © Sonia Giroux, ROMM

# Préface

Ce rapport présente les résultats de la saison de suivi 2018 réalisée dans le cadre du projet de caractérisation des activités d'observation en mer (AOM) qui s'effectue depuis 2006 en Gaspésie et depuis 2014 sur la rive sud de l'estuaire du Saint-Laurent. Le projet permet de collecter des informations essentielles sur la fréquentation des différentes espèces de cétacés dans les secteurs à l'étude, dont plusieurs sont en péril, ainsi que sur le comportement de l'industrie de l'observation en mer à leur égard. Une connaissance accrue et une compréhension du portrait de la situation aident au développement de mesures de gestion appropriées afin d'établir un meilleur partage spatio-temporel entre les activités humaines et les mammifères marins dans les eaux marines des secteurs couverts.

Cette étude a été réalisée avec l'appui financier du **Programme d'intendance de l'habitat des espèces en péril du gouvernement du Canada**. Dans le secteur de la péninsule gaspésienne, le projet bénéficie de la collaboration du **parc national Forillon** et du **parc national de l'Île-Bonaventure-et-du-Rocher-Percé**. Notons également la précieuse collaboration des croisiéristes du secteur de la Gaspésie, soit les **Croisières Baie de Gaspé**, **Les Bateliers de Percé** et **Les Bateaux de croisières Julien Cloutier**, de même que les croisiéristes du secteur de la rive sud de l'estuaire du Saint-Laurent, soit les **Croisières AML** et la **Société Duvetnor**.

La planification du projet a été basée sur une étude similaire menée depuis 1994 dans l'estuaire du Saint-Laurent par le **Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM)** et le **parc marin du Saguenay – Saint-Laurent (PMSSL)**. Afin d'assurer la compatibilité entre les données récoltées par les trois organismes, les protocoles d'échantillonnage utilisés par le ROMM sont basés sur ceux mis au point par le GREMM et le PMSSL. La présente étude a été réalisée dans le souci d'étendre et de compléter les efforts d'éducation et de conservation des mammifères marins et de leurs habitats.



Saut d'un petit rorqual © Stéphanie Pronovost, ROMM

# Équipe de travail et partenaires

## COLLECTE ET SAISIE DES DONNÉES :

Andrée-Anne Fournier, technicienne à Percé

Samuel Bolduc, technicien à Gaspé

Stéphanie Pronovost, Chef d'équipe des techniciens à Rivière-du-Loup

Mélodie Côté, technicienne à Rivière-du-Loup

Aurélié Savoie, technicienne à Rivière-du-Loup

## COORDINATION DE L'ÉCHANTILLONNAGE :

Sonia Giroux, biologiste chargée de projet, ROMM

## ANALYSE DES DONNÉES ET CARTOGRAPHIE :

Sonia Giroux, biologiste chargée de projet, ROMM

## RÉDACTION ET RÉVISION DES TEXTES :

Sonia Giroux, directrice adjointe, ROMM

Esther Blier, directrice générale, ROMM

## PARTENAIRES DU PROJET :

Pêches et Océans Canada

Parc national de l'Île-Bonaventure-et-du-Rocher-Percé

Parc national Forillon

Parc marin du Saguenay – Saint-Laurent

## POURVOYEURS D'ACTIVITÉS D'OBSERVATION EN MER QUI PARTICIPENT AU PROJET :

### GASPÉSIE

Croisières Baie de Gaspé, Forillon (Gaspé)

Les Croisières Julien Cloutier, Percé

Les Bateliers de Percé, Percé

### RIVIÈRE-DU-LOUP

Croisières AML, Rivière-du-Loup

Société Duvetnor, Rivière-du-Loup

# 1. Présentation globale du projet

## 1.1 Qu'est-ce qu'une étude de caractérisation des activités d'observation en mer?

Le projet d'étude de caractérisation des activités d'observation en mer (AOM) permet de documenter les habitudes de fréquentation des différentes espèces de mammifères marins (baleines et phoques) qui sillonnent les eaux du Saint-Laurent ainsi que les comportements de l'industrie de l'observation en mer en leur présence. Concrètement, cette étude consiste à placer des observateurs formés à bord des embarcations des compagnies participantes afin de recueillir une banque d'informations en suivant rigoureusement des protocoles préétablis. Équipés de lunettes d'approche, d'un GPS (*global positioning system*) et d'une grille de données, les observateurs récoltent des informations sur les espèces de mammifères marins rencontrées et leurs comportements particuliers, de même que sur le nombre d'embarcations et les comportements de celles-ci autour des mammifères marins présents dans un secteur donné.

Il s'agit d'un exemple concret de **projet d'intendance**. En effet, l'acquisition d'informations sur les activités d'observation en mer dans différents secteurs du Saint-Laurent s'avère nécessaire à l'encadrement des activités humaines et à la réalisation d'actions d'intendance visant à minimiser les impacts du dérangement en mer. De plus, la banque de données sur les habitudes de fréquentation des mammifères marins que le ROMM collige depuis plusieurs années peut fournir des renseignements importants lors des consultations ou des évaluations des populations par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada ou pour d'autres organisations visant la protection et la conservation des habitats et des mammifères marins. Il est à noter que les données récoltées par le ROMM sont disponibles en ligne sur le site de l'Observatoire global du Saint-Laurent au [www.ogsl.ca](http://www.ogsl.ca).

**Un projet d'intendance** est un projet de conservation et de protection des espèces en péril et de leur habitat. Il permet d'atteindre à moyen ou à long terme un ou des objectifs identifiés dans leur plan de rétablissement.



Technicien(ne)s lors de la formation à Tadoussac © Sonia Giroux, ROMM

## 1.2 Objectifs du projet

À court terme, les objectifs de ce projet sont de :

- ✓ Recueillir des informations permettant une meilleure connaissance des espèces de mammifères marins, notamment sur leurs habitudes de fréquentation à l'échelle de la péninsule gaspésienne et de la rive sud de l'estuaire du Saint-Laurent.
- ✓ Sensibiliser les acteurs de l'industrie de l'observation en mer à la situation précaire de certaines espèces marines et aux impacts du dérangement en mer sur celles-ci.
- ✓ Impliquer les acteurs de l'industrie de l'observation en mer dans la protection de plusieurs espèces en péril sur lesquelles leurs activités peuvent avoir des incidences directes et encourager les bons comportements à adopter en leur présence.
- ✓ Encadrer et fournir aux pourvoyeurs d'activités d'observation en mer les outils et les connaissances nécessaires de manière à ce qu'ils puissent pratiquer leurs activités dans le respect des mammifères marins qui partagent le même territoire qu'eux.

À plus long terme, les objectifs du projet sont de :

- ✓ Obtenir une banque d'informations échelonnées sur plusieurs années permettant de dresser un portrait et de suivre l'évolution des activités d'observation en mer à l'échelle de la péninsule gaspésienne et de la rive sud de l'estuaire du Saint-Laurent.
- ✓ Permettre un meilleur partage spatio-temporel entre les mammifères marins et l'industrie de l'observation en mer sur le territoire visé.
- ✓ Minimiser les impacts du dérangement en mer et potentiellement des collisions sur des populations de baleines en péril protégées en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* et qui fréquentent le territoire visé par l'instauration de mesures de rétablissement adéquates.
- ✓ Fournir un indicateur des retombées des actions d'éducation et de gestion auprès des acteurs de l'industrie de l'observation de la péninsule gaspésienne et de la rive sud de l'estuaire du Saint-Laurent.



Rorqual à bosse en Gaspésie © Samuel Bolduc, ROMM

## 2. L'intendance et les espèces en péril

### 2.1 Les espèces de cétacés en péril du Saint-Laurent

Au Canada, ce sont les experts du *Comité sur la situation des espèces en péril au Canada* (COSEPAC) qui évaluent les populations d'espèces sauvages et les désignent en péril. Selon la gravité de leur situation, ils les classent en cinq statuts : disparue dans le monde et au Canada, en voie de disparition, menacée ou préoccupante. La *Loi sur les espèces en péril* (LEP), promulguée en 2003 par le gouvernement fédéral, a pour but de prévenir la disparition d'espèces sauvages en planifiant des actions favorisant leur rétablissement. Plus de la moitié des 13 espèces de cétacés qui fréquentent les eaux du Saint-Laurent ont un statut d'espèce en péril selon la *Loi sur les espèces en péril* du gouvernement du Canada. Consultez le Tableau 1 afin de découvrir de quelles espèces il s'agit.

**Tableau 1 :** Les statuts de protection des 13 espèces de cétacés qui fréquentent les eaux du Saint-Laurent.

Statut de protection	Espèces de cétacés
Non en péril	Cachalot macrocéphale, globicéphale noir, dauphin à nez blanc, dauphin à flancs blancs, petit rorqual, rorqual à bosse
Préoccupante	Épaulard, marsouin commun, rorqual commun
Menacée	Aucune
En voie de disparition	Rorqual bleu, baleine noire de l'Atlantique Nord, baleine à bec commune, béluga du Saint-Laurent

### 2.2 Les impacts des activités d'observation en mer sur les espèces de cétacés en péril

Pour les mammifères marins ciblés par l'industrie de l'observation en mer ou en contact avec la navigation commerciale et les plaisanciers, les avantages tangibles de mettre en place des projets d'intendance visant à les protéger se résument essentiellement à la diminution du dérangement en mer et des risques de collisions ainsi qu'à une sensibilisation des différents acteurs impliqués sur la situation de ces espèces. Ces actions sont importantes puisque les secteurs où ont lieu des activités intenses d'observation des cétacés et de navigation peuvent être des aires utilisées pour le repos, l'alimentation et la mise bas.

L'impact cumulatif à long terme des interactions entre les cétacés et les activités humaines pourrait être entre autres de réduire la capacité des mammifères marins à emmagasiner pendant l'été des réserves énergétiques essentielles pour assurer le succès de la reproduction et la survie pendant les périodes où l'alimentation est réduite. Les cas de collisions peuvent aussi être diminués lorsque les embarcations respectent des distances suffisantes à proximité des cétacés.

## 2.3 Des projets d'intendance pour les baleines dans l'aire d'étude

Afin de protéger les différentes espèces de cétacés en péril, de nombreux projets voient le jour un peu partout dans le monde pour favoriser des changements de comportements qui leur sont favorables. Voici quelques initiatives du ROMM :

### Quelques exemples d'initiatives du ROMM pour venir en aide aux espèces de cétacés en péril

✓ **PRENEZ-EN SOIN, GARDEZ VOS DISTANCES** : Le ROMM a participé en 2018 pour une quatrième année consécutive à la campagne de sensibilisation destinée aux plaisanciers sur les bonnes pratiques à adopter en présence de bélugas orchestrée par Pêches et Océans Canada, en collaboration avec différents partenaires. En 2018, l'affiche promotionnelle de la campagne a été mise à jour, les placements publicitaires dans des revues spécialisées ont été maintenus par les partenaires du projet et les trois clips vidéo créés l'an dernier pour les médias sociaux ont fait l'objet d'une émission télévisée. De plus, des patrouilles de sensibilisation en mer réalisées avec les gardes de parc de Parcs Canada, des agents des pêches de Pêches et Océans Canada et un représentant du ROMM ont eu lieu lors de la saison estivale.



✓ **SÉANCES D'INFORMATION SUR LE BÉLUGA** : Les techniciens responsables des AOM à Rivière-du-Loup, de même que les guides-interprètes du centre d'interprétation du ROMM, ont offert 191 séances d'information sur le béluga du Saint-Laurent et la nécessité de garder ses distances lors que l'on pratique des activités de plaisance. Au total, ce sont donc plus de 1396 personnes qui ont été sensibilisées à la problématique du béluga du Saint-Laurent au cours de la saison estivale 2018.

**SENSIBILISATION DES PARTENAIRES AU SIGNALLEMENT DES BALEINES NOIRES** : Par le biais de son projet de collecte de données sur les mammifères marins, le ROMM a sensibilisé tous ses partenaires et ses membres observateurs à la présence accrue de baleines noires dans le golfe du Saint-Laurent en 2018 et à l'importance de signaler rapidement l'espèce afin de limiter les risques de collision. Le ROMM prévoit créer et mettre à jour plusieurs outils de sensibilisation destinés à l'industrie maritime et aux plaisanciers afin de sensibiliser le plus grand nombre de navigateurs à la précarité des espèces en péril comme la baleine noire et à l'importance de garder ses distances du béluga de l'estuaire du Saint-Laurent.

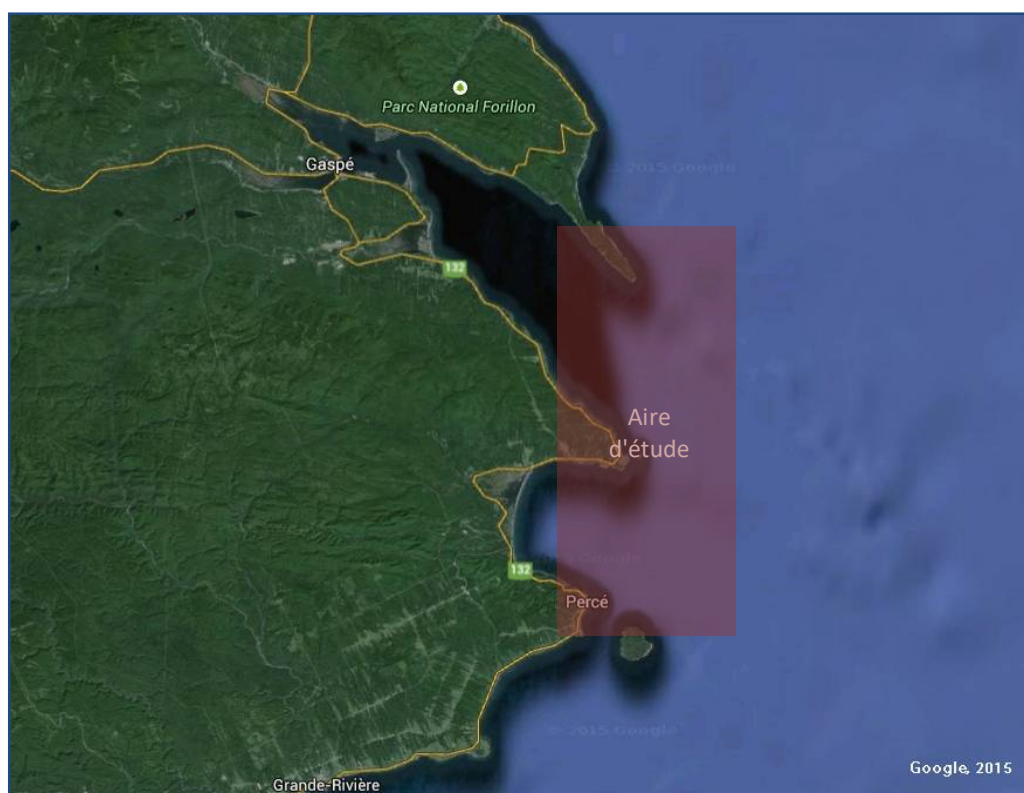


## 3. Résultats du suivi 2018 pour la péninsule gaspésienne

### 3.1 Méthodologie

#### 3.1.1 Aire d'étude

L'aire d'étude couverte correspond à celle utilisée par les compagnies du territoire de la péninsule gaspésienne qui offrent des excursions dédiées à l'observation des cétacés. D'une superficie totalisant près de 880 km<sup>2</sup>, elle correspond à la région comprise entre Percé et la pointe de Cap-des-Rosiers (Carte 1).



**Carte 1 :** Localisation de l'aire d'étude des activités d'observation en mer en Gaspésie en 2017

#### 3.1.2 Période d'échantillonnage

La période d'échantillonnage en 2018 s'est étendue sur 10 semaines consécutives. Elle a débuté dans la semaine du 26 juin pour se terminer le 3 septembre 2018. À des fins d'analyses, la période d'échantillonnage a été subdivisée en trois périodes :

- ✓ Période 1 : Du 26 juin au 16 juillet 2018
- ✓ Période 2 : Du 17 juillet au 19 août 2018
- ✓ Période 3 : Du 20 août au 3 septembre 2018

L'horaire d'échantillonnage a été de cinq journées par semaine, choisies de manière à répartir équitablement les sorties en mer d'échantillonnage entre les sept jours de la semaine et les techniciens du ROMM. Les excursions ont été échantillonnées à différents moments de la journée afin d'obtenir un meilleur portrait des activités d'observation en mer selon les différents créneaux horaires des compagnies.

L'équipe du ROMM responsable d'effectuer la douzième saison de suivi était constituée de 2 techniciens, soit Andrée-Anne Fournier et Samuel Bolduc. Ils ont été formés au projet en début de saison par le ROMM, avec la collaboration du parc marin du Saguenay - Saint-Laurent. La supervision a été assurée par Sonia Giroux, biologiste chargée de projet.

### 3.1.3 Protocole d'échantillonnage

Afin de permettre l'uniformisation et la compatibilité des bases de données conjointes des organismes de recherche, les protocoles utilisés par le ROMM ont été harmonisés avec ceux employés par le parc marin du Saguenay – Saint-Laurent. Ainsi, quatre protocoles d'échantillonnage ont été utilisés à chaque excursion, soit le trajet de l'excursion (tracé), les blocs d'observation instantanés (BOI) réalisés aux 10 minutes, les dénombrements systématiques (DS) et les observations exceptionnelles (ObsEx). La base de données complète, le protocole intégral de prise de données, de même que les rapports et les bases de données des années précédentes sont disponibles **sur demande en écrivant à [info@romm.ca](mailto:info@romm.ca)**.



Prise de données par une technicienne à Rivière-du-Loup © S. Giroux, ROMM

## 3.2 Présentation du secteur de la péninsule gaspésienne

Ce secteur se situe au large de la baie de Gaspé et de l'île Bonaventure. Ce site est le lieu de prédilection des croisiéristes pour les observations de cétacés. Les embarcations d'activités d'observation en mer qui fréquentent ce secteur sont généralement de grande taille. La topographie sous-marine est constituée d'escarpements, de sommets, de fosses profondes, de sillons glaciaires et de plaines sous-marines. Elle est associée au courant de Gaspé qui transporte les éléments nutritifs et le phytoplancton. L'élévation sous-marine globale de cette zone se nomme le **banc des Américains**, un site d'intérêt reconnu par le gouvernement fédéral et qui a officiellement été désigné à l'été 2018 comme **[aire marine protégée](#)** en raison de la grande diversité d'habitats et d'espèces qu'on y retrouve.

## Les compagnies qui ont participé au suivi 2018 pour le secteur au large

- ✓ **LES CROISIÈRES BAIE DE GASPÉ** : En partance du quai de Grande-Grave dans le parc national Forillon, cette entreprise permet de partir à la rencontre des grands cétacés qui fréquentent la baie de Gaspé et le secteur au large de la baie. Le navire utilisé, le Narval III, est un Zodiac ayant une capacité de 48 passagers.
- ✓ **LES CROISIÈRES JULIEN CLOUTIER** : En partance du quai de Percé, cette entreprise offre deux types d'excursions : la découverte du rocher Percé et de l'île Bonaventure, l'hôte de la plus grande colonie de fous de Bassan en Amérique du Nord, et la rencontre des grands cétacés dans le secteur au large de la baie de Gaspé et de Percé. Les excursions aux baleines se sont déroulées principalement en 2018 à bord du Emy Michael, un bateau de 50 passagers, ou du Julien Steve, un bateau de 45 passagers.
- ✓ **LES BATELIERS DE PERCÉ** : En partance du quai de Percé, cette compagnie offre également des croisières à la découverte du rocher Percé et de l'île Bonaventure et des croisières aux baleines. Ces dernières se font généralement à bord du Capitaine Duval II, un navire de 100 passagers.

### 3.3 Les faits saillants de la saison 2018

Le début de la prise de données dans le secteur de Forillon a débuté le 26 juin, alors que pour le secteur de Percé, elle a été débuté le 28 juin, de manière irrégulière. Cette différence avec le secteur de Forillon est occasionnée par une demande touristique plus faible en début de saison pour les croisières aux baleines à Percé.

Lors des années précédentes à 2016, la fin de la période d'échantillonnage était prévue autour du 15 septembre. Toutefois, en raison de conditions météorologiques défavorables à la navigation et de la réduction des sorties en mer occasionnée par des fluctuations de l'achalandage touristique en fin de saison, le suivi se terminait toujours plus d'une semaine plus tôt. Pour pallier à ces contraintes, la période d'échantillonnage a été devancée d'un peu plus d'une semaine depuis les trois dernières années. Ainsi, le début des activités en Gaspésie débute autour de la fête nationale (24 juin), pour se terminer lors de la première semaine de septembre. Cet ajustement permet de maximiser le pourcentage d'atteinte de l'objectif initial en termes de sorties en mer. De ce fait, un total de 101 sorties en mer a été réalisé sur 100 prévues, ce qui correspond à 101,00 % de l'objectif initial. Ce taux est supérieur à la moyenne des onze dernières années de suivi qui est de 87,84 %.

Tout comme l'an dernier, plusieurs observations ont été faites par les croisiéristes après la fin de la saison de prise de données, alors que plus aucun technicien du ROMM n'était présent sur les embarcations. Ces données ne peuvent donc pas figurer dans les résultats présentés dans le présent rapport, mais elles suggèrent une présence soutenue de cétacés dans le secteur à la fin de l'été, voire même jusqu'à tard en automne selon les partenaires présents sur le terrain pour en témoigner.

### LES POINTS FORTS ET LES POINTS FAIBLES DE LA SAISON 2018

Les points forts de la saison 2018 en termes d'observations ont été :

- ✓ L'espèce de cétacés qui a été la plus ciblée par les croisiéristes a été le rorqual à bosse. Cette espèce a été souvent observée seule ou en groupe allant de 2 à 4 individus en moyenne, et ce, tout au long de la saison de suivi 2018. Quelques groupes de 5 à 8 individus ont également été notés.
- ✓ Les espèces les plus souvent observées par les techniciens du ROMM ont été le rorqual à bosse, suivi du petit rorqual et du rorqual bleu et du rorqual commun.
- ✓ Du 21 juillet au 3 septembre, des rorquals bleus ont été aperçus régulièrement, ce qui révèle une présence importante de cette espèce sur le territoire gaspésien en 2018. Les rorquals bleus ont été vu seuls, parfois en groupe de 2 ou de 3 individus.

Le point faible de la saison 2018 en termes d'observation a été :

- ✓ Les cétacés ont été très présents sur le territoire dans le secteur de Forillon. Ainsi, beaucoup de temps a été alloué aux déplacements à partir du secteur de Percé vers les sites d'observation, tout comme cela a été le cas lors des dernières années de suivi.

### LES OBSERVATIONS EXCEPTIONNELLES DE LA SAISON 2018

Chaque année, des observations plus rares mettant en vedette le poisson-lune, le requin-pèlerin, la tortue luth ou la baleine noire sont notées et font vivre des expériences uniques aux croisiéristes. Plusieurs facteurs peuvent permettre à ces espèces de s'approcher plus près des côtes gaspésiennes, telles que des températures anormalement chaudes ou froides de l'eau, une abondance de proies (petits poissons ou méduses), des changements dans les courants marins, des animaux qui s'aventurent en dehors de leur zone de fréquentation habituelle ou simplement le hasard.

- ✓ **Baleine noire de l'Atlantique Nord** : Plusieurs observations de baleines noires ont été mentionnées par les partenaires du ROMM en 2018. En ce qui concerne celle faite par nos techniciens, deux individus ont été vu le 30 juillet 2018. Bien que les observations de baleines noires soient de plus en plus fréquentes au cours des dernières années, 2017 et 2018 se démarquent avec le nombre record d'observations dans le golfe du Saint-Laurent.

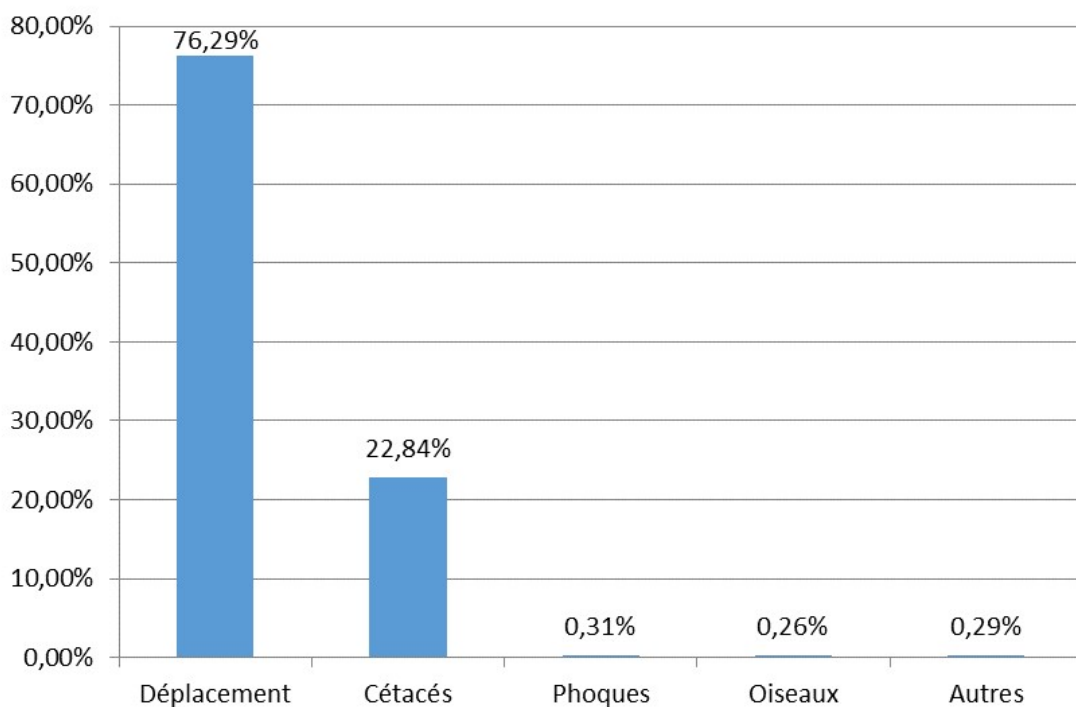


Rorqual à bosse en Gaspésie © Samuel Bolduc, ROMM

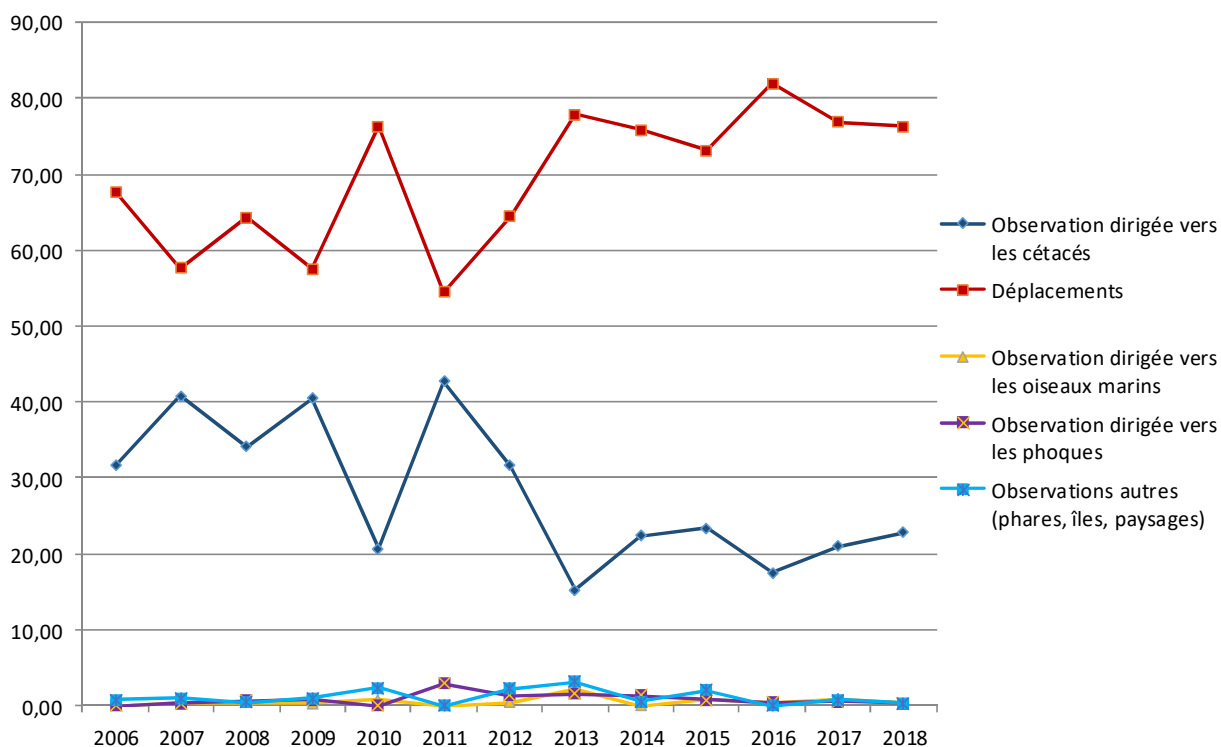
### 3.4 Analyse des résultats

#### ACTIVITÉS

Les cétacés ont été très présents sur le territoire dans le secteur de Forillon. Ainsi, le temps passé sur l'eau par les compagnies d'excursions aux baleines dans le secteur de la péninsule gaspésienne, particulièrement pour les excursions en partance de Percé, a été majoritairement occupé par les déplacements vers les sites d'observation, suivi de l'observation des cétacés (Figure 1). En 2018, le temps alloué aux déplacements a été semblable à 2017, mais moins important qu'en 2016, alors que celui alloué à l'observation des cétacés est plus important. Il existe donc une corrélation entre ces deux types d'activité (Figure 2). Comme chaque année, peu de temps a été consacré à l'observation des phoques et à l'interprétation des oiseaux marins (Figures 1 et 2). Le temps consacré à l'observation dirigée vers les autres activités (phares, îles, paysages, etc.) a été plutôt faible cette année, tout comme les années précédentes (Figures 1 et 2).



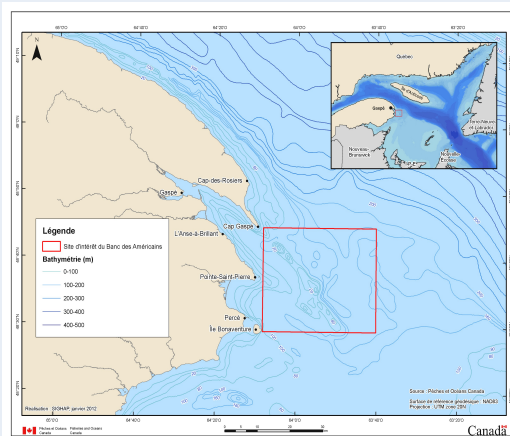
**Figure 1 :** Proportion du temps (%) alloué aux différentes activités d'observation dirigée lors des sorties en mer dans le secteur de la péninsule gaspésienne au cours de la saison de suivi 2018.



**Figure 2 :** Proportion du temps (%) et corrélation entre les temps de déplacement et les temps d’observation dirigée vers les cétacés, les phoques, les oiseaux marins et autres de 2006 à 2018 en Gaspésie.

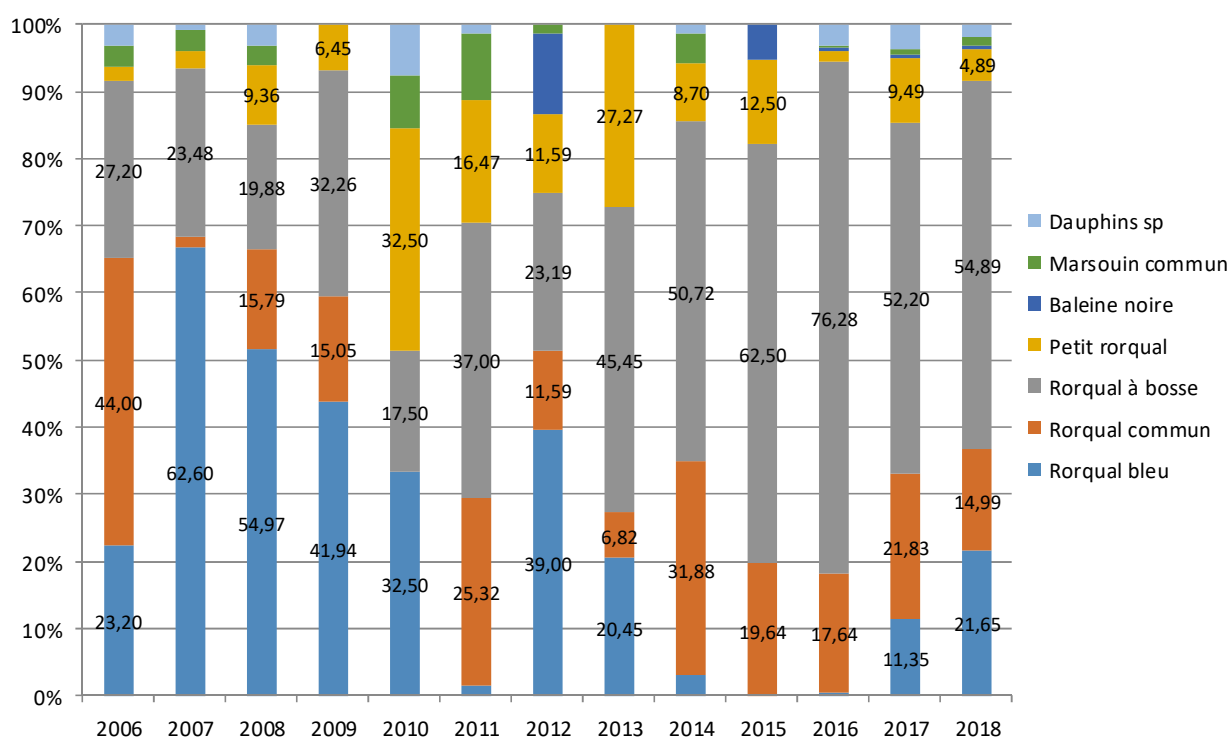
### Mise à jour du portrait des activités en mer au site d’intérêt du Banc-des-Américains

Lors de la Convention sur la diversité biologique en 2010, les gouvernements canadien et québécois ont pris l’engagement de créer un réseau d’aires marines protégées, incluant les zones marines et côtières, et couvrant 10 % de la superficie marine d’ici 2020. Pour atteindre ses buts, le site d’intérêt du Banc-des-Américains en Gaspésie a été désigné zone de protection marine (ZPM) en juillet 2018, en vertu de la Loi sur les océans. À cet effet, le ROMM a obtenu le mandat confié par Pêches et Océans Canada (MPO) de mettre à jour le portrait des activités en mer réalisé par le ROMM en 2016 en ce qui concerne les mammifères marins qui fréquentent le secteur et les activités en lien avec la navigation et l’observation en mer qui s’y déroulent. L’objectif principal de cette ZPM est de favoriser la productivité et la diversité des ressources halieutiques (espèces pêchées) ainsi que le rétablissement des espèces en péril. Ces ressources fréquentent le site en raison de la qualité de l’habitat, soit du haut-fond et des plaines adjacentes.



## OBSERVATIONS DIRIGÉES

Tel qu'illustré à la Figure 3, le rorqual à bosse demeure une espèce privilégiée pour l'observation d'une année à l'autre. Elle détient rarement moins de 20 % du temps alloué à l'observation dirigée de cétacés et ses pourcentages atteignent plus de 50 % depuis les cinq dernières années (Figure 3). Lorsque le rorqual bleu et le rorqual commun sont présents, une bonne proportion du temps leur est alors allouée. En 2011, 2015 et 2016 très peu de rorquals bleus ont été observés. Toutefois, depuis deux ans, ils ont été bien présents sur le territoire avec 21,65 % du temps alloué à l'observation de cette espèce en 2018 (Figure 3). Quand les grands rorquals sont moins présents dans le secteur, l'observation est dirigée vers le petit rorqual et les petits cétacés à dents tels que le marsouin commun et le dauphin à flancs blancs.

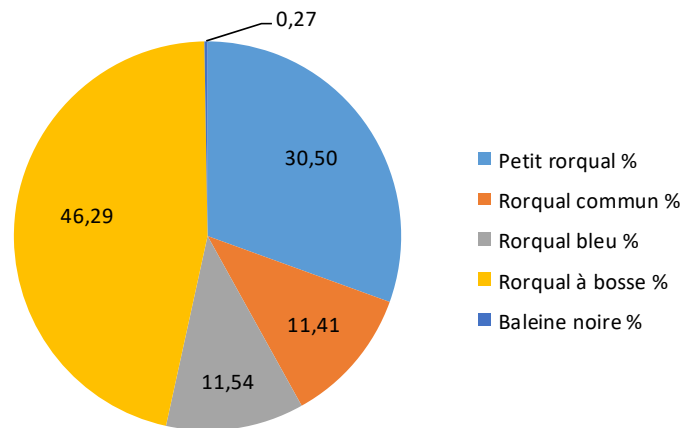


**Figure 3 :** Proportion du temps (%) d'observation dirigée vers les différentes espèces de cétacés (%) lors des sorties en mer dans le secteur de la péninsule gaspésienne de 2006 à 2018.

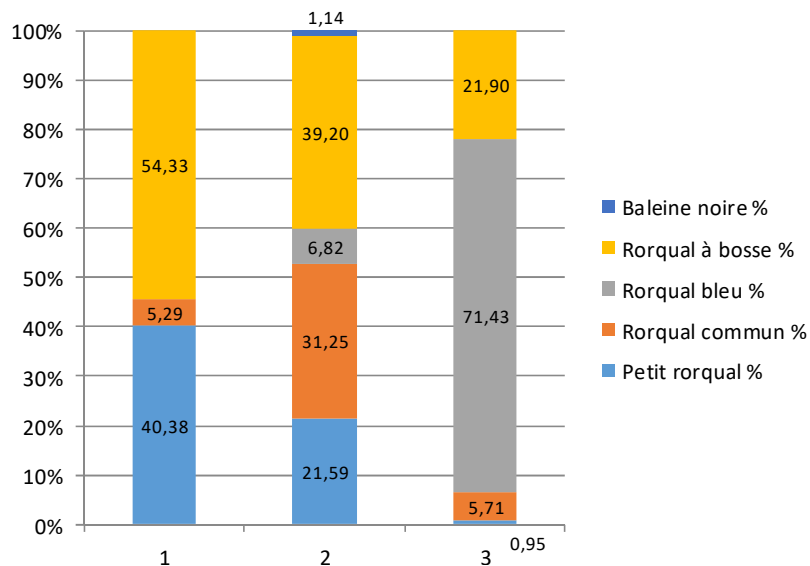
## OBSERVATIONS DE CÉTACÉS

Outre les espèces qui ont été ciblées pour l'observation dirigée, les techniciens ont noté toutes les autres espèces de mammifères marins présents dans un rayon de 2 000 mètres autour de l'observateur. Il est donc possible d'obtenir des proportions qui permettent de définir quelles ont été les espèces les plus observées par les techniciens du ROMM dans le secteur de la péninsule gaspésienne pour l'ensemble de la saison de suivi (Figure 4) et selon les périodes (Figure 5). Les

résultats démontrent que le rorqual à bosse a été l'espèce de cétacés la plus observée. En effet, le rorqual à bosse a obtenu 46,29 % des observations de cétacés, ce qui constitue un pourcentage similaire à 2017, mais plus faible que celui des deux années précédentes (2017 : 40,89 %; 2016 : 62,5 % et 2015 : 74,42 %). Les rorquals à bosse ont été très présents en début de saison (périodes 1 et 2). Ensuite, les observations de rorquals à bosse ont laissé place à des observations de rorquals bleus en fin de saison, lors de la période 3 (Figure 5).



**Figure 4 :** Proportion du temps (%) d'observation alloué aux différentes espèces de cétacés (rorquals et baleine noire) dans un rayon de 2 000 mètres lors des sorties en mer dans le secteur de la péninsule gaspésienne au cours de la saison de suivi 2018.



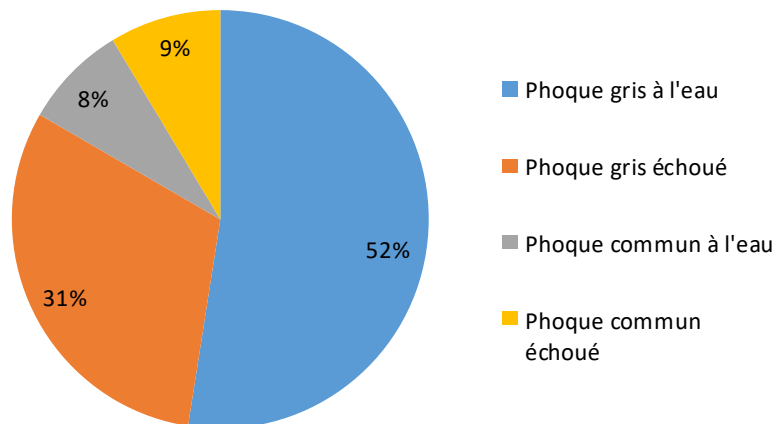
**Figure 5 :** Proportion du temps (%) d'observation alloué aux différentes espèces de cétacés (rorquals et baleine noire) dans un rayon de 2 000 mètres lors des sorties en mer dans le secteur de la péninsule gaspésienne selon les périodes du suivi 2018.

La seconde espèce la plus observée en 2018 par les techniciens du ROMM a été le petit rorqual (30,50 %), suivi du rorqual bleu (11,54 %) et du rorqual commun (11,41 %) (Figure 4). Les rorquals bleus ont été observés au cœur et à la fin de la saison (périodes 2 et 3). La baleine noire a également été une espèce observée par les techniciens au cours de la période 2 (Figure 5).

Finalement, même s'ils ne figurent pas dans les graphiques, quelques groupes de marsouins communs et de dauphins à flancs blancs ont été vus et ciblés en juillet, mais principalement en août 2018. Consultez la Carte 2 pour visualiser la répartition des observations de cétacés réalisées lors de la saison de suivi 2018.

### OBSERVATIONS DE PHOQUES

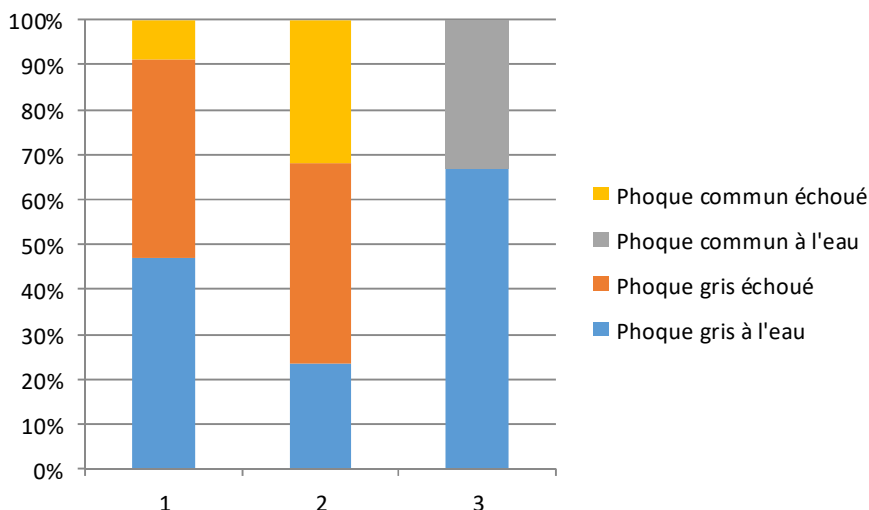
Les observations de phoques réalisées par les techniciens ont été majoritairement des observations de phoque gris. En effet, tel qu'illustré à la Figure 6, les phoques gris (à l'eau et échoué sur les rochers) ont compilé 83 % des observations de phoques, alors que ce pourcentage se situe à 17 % pour le phoque commun. Les phoques gris étant très nombreux dans le Saint-Laurent et en haute mer, il n'est pas surprenant de les retrouver en plus grande quantité, notamment sur les sites d'observation des cétacés. Il est également possible de les observer à l'échouerie de phoques communs de Petit Gaspé, dans le parc national de Forillon, de même qu'autour de l'île Bonaventure qui est un territoire couvert par les compagnies de Percé. Consultez la Carte 3 pour visualiser la répartition des observations de phoques réalisées lors de la saison de suivi 2018.



**Figure 6.** Proportion du temps (%) d'observation alloué phoques dans un rayon de 2 000 mètres lors des sorties en mer dans le secteur de la péninsule gaspésienne en 2018.

La Figure 7 montre qu'au début de la saison estivale (période 1), les phoques gris (à l'eau et échoués) ont été le plus observés par les techniciens du ROMM. Au milieu de l'été (période 2), les proportions sont plutôt partagées entre les phoques gris à l'eau, échoués et les phoques communs échoués. Pour les phoques communs, il est normal de constater qu'ils sont plus observés échoués à la période 2 puisque cette période correspond à la mise-bas et à l'allaitement pour cette espèce, deux activités

biologiques qui s'effectuent sur les sites d'échouerie du Saint-Laurent en saison estivale. Quant à la fin de l'été (période 3), ce sont les phoques gris (échoués et à l'eau) qui dominent (Figure 7). La Carte 3 illustre bien que les phoques gris sont plus observés à l'île Bonaventure, alors que l'observation de phoques communs est plus présente à l'échouerie de Petit Gaspé dans le secteur de la péninsule de Forillon.



**Figure 7.** Proportion du temps (%) d'observation alloué aux phoques dans un rayon de 2 000 mètres lors des sorties en mer dans le secteur de la péninsule gaspésienne selon les périodes du suivi 2018.

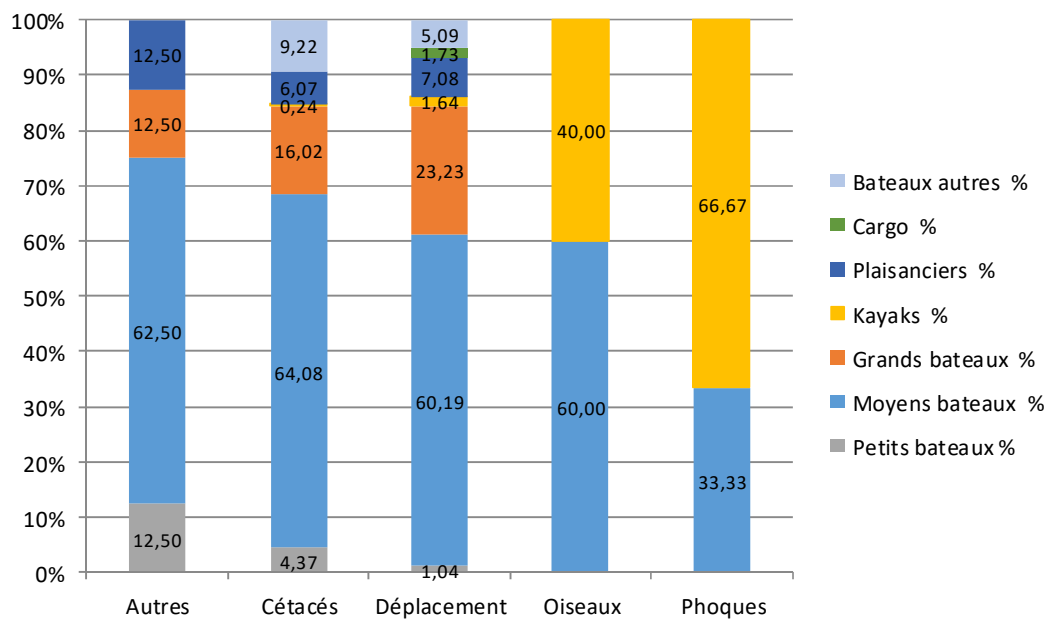
### COMPOSITION DE LA FLOTTE

La Figure 8 illustre la composition de la flotte présente selon les activités effectuées par les excursionnistes dans le secteur de la péninsule gaspésienne. Majoritairement, ce sont des bateaux dédiés aux activités d'observation en mer, soit des moyens bateaux (entre 13 et 50 passagers), qui



Phoques échoués en Gaspésie © Samuel Bolduc, ROMM

sont présents dans tous les types d'activité. Outre ce type d'embarcation (moyens bateaux), les excursionnistes croisent tous les autres types d'embarcations à des pourcentages plus ou moins importants selon les activités (Figure 8). Les grands bateaux (51 passagers et plus) et les plaisanciers sont surtout présents lors de l'observation des cétacés, lors des déplacements et lors des autres activités (observation du paysages, etc.). Les bateaux autres (bateaux de pêche, de plongée, de recherche, de la garde côtière, etc.) sont bien présents lors de l'observation de cétacés et lors des déplacements. Finalement, les cargos sont surtout observés lors des déplacements, alors que les excursionnistes croisent quelques kayaks lors de l'observation d'oiseaux marins et de phoques (Figure 8).

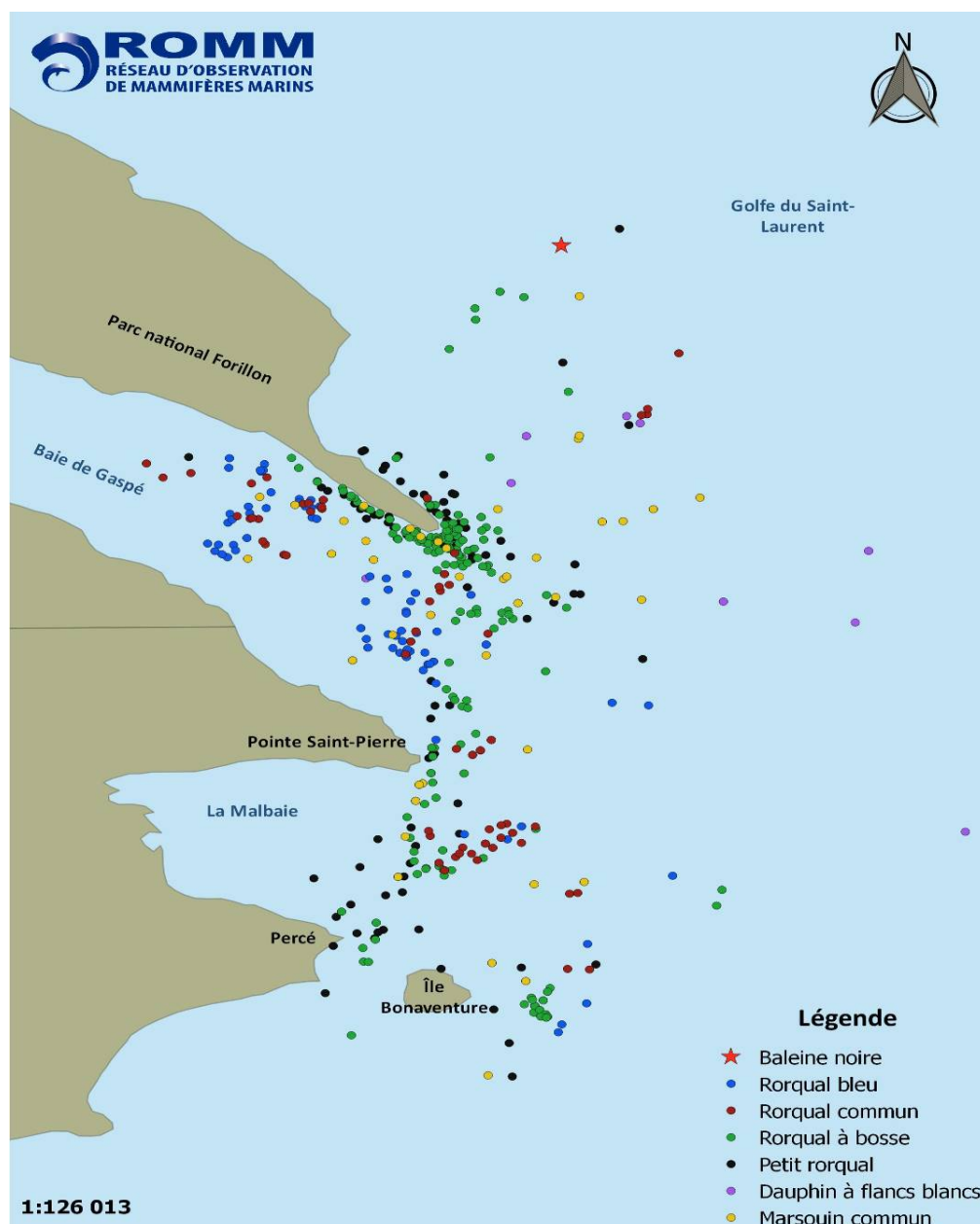


**Figure 8.** Composition de la flotte en fonction des activités des excursionnistes dans le secteur de la péninsule gaspésienne au cours de la saison de suivi 2017.



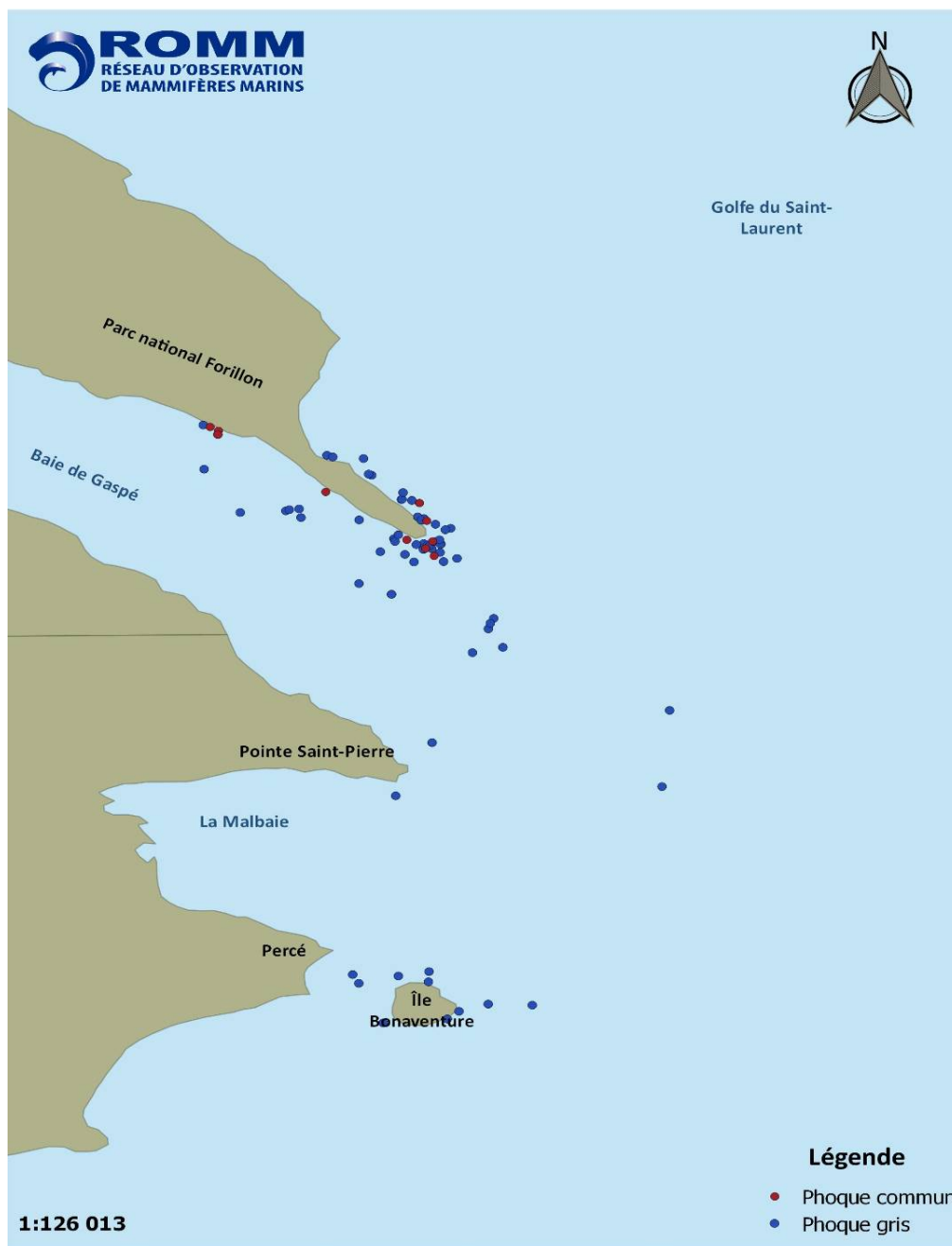
### 3.5 Cartographie

La Carte 2 présente les observations de cétacés qui ont été faites durant la saison de suivi 2018. La majorité des rorquals à bosse ont été observés au large de la péninsule de Forillon et de la Pointe-Saint-Pierre. Des rorquals communs et des rorquals bleus ont été observés dans la baie de Gaspé. Des petits groupes de marsouins communs et de dauphins à flancs blancs ont été vus sur le territoire à l'étude. La baleine noire a été observée au large de Cap-des-Rosiers, au nord de Forillon.



**Carte 2.** Distribution des observations de cétacés dans un rayon de 2 000 mètres à partir des bateaux d'excursions en partance de Grande-Grave (Forillon) et de Percé du 26 juin au 3 septembre 2018.

La Carte 3 présente les observations de phoques qui ont été faites durant la saison de suivi 2018. La plupart des observations de phoques communs (échoués et à l'eau) ont été faites près de la péninsule de Forillon, où se trouve d'ailleurs l'échouerie de phoques communs de Petit-Gaspé. Quant aux phoques gris, ils sont observés échoués et à l'eau près l'île Bonaventure et de la péninsule de Forillon. Certains individus ont été observés au large de Forillon.



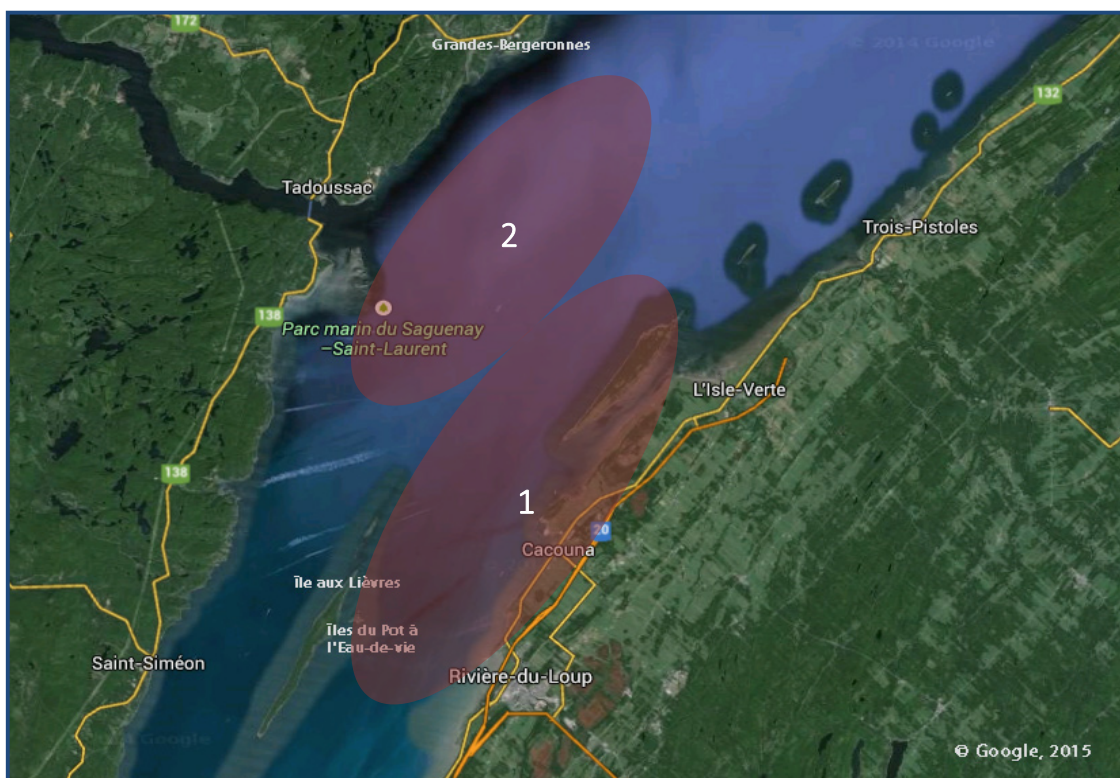
**Carte 3.** Distribution des observations de phoques dans un rayon de 2 000 mètres à partir des bateaux d'excursions en partance de Grande-Grave (Forillon) et de Percé du 26 juin au 3 septembre 2018.

## 4. Résultats du suivi 2018 en partance de la rive sud de l'estuaire du Saint-Laurent

### 4.1 Méthodologie

#### 4.1.1 Aire d'étude

L'aire d'activité couverte par les compagnies d'activités d'observation en partance de la rive sud de l'estuaire a été utilisée comme aire d'étude. Elle correspond à l'aire marine comprise entre les municipalités de Rivière-du-Loup et de L'Isle-Verte sur la rive sud et entre Tadoussac et les Grandes-Bergeronnes sur la rive nord (Carte 4).



**Carte 4.** Localisation de l'aire d'étude des activités d'observation en partance de la rive sud de l'estuaire du Saint-Laurent

En raison de leurs particularités au niveau des observations, l'aire d'étude a été divisée en deux secteurs d'activité :

1. le secteur de la rive sud, qui correspond au secteur compris entre Rivière-du-Loup et L'Isle-Verte et les îles environnantes;
2. le secteur de la rive nord, qui correspond au secteur du parc marin du Saguenay – Saint-Laurent.

### 4.1.2 Période d'échantillonnage

La période d'échantillonnage du suivi 2018 s'est étendue sur 11 semaines consécutives, soit du 17 juin au 1<sup>er</sup> septembre inclusivement. À des fins d'analyses, la période d'échantillonnage a été subdivisée en trois périodes :

- ✓ Période 1 : Du 17 juin au 16 juillet 2018
- ✓ Période 2 : Du 17 juillet au 19 août 2018
- ✓ Période 3 : Du 20 août au 1<sup>er</sup> septembre 2018

L'horaire d'échantillonnage a été de cinq journées par semaine, choisies de manière à répartir équitablement les sorties en mer entre les sept jours de la semaine et les techniciens du ROMM. Les excursions ont été échantillonnées à différents moments de la journée afin d'obtenir un meilleur portrait des activités d'observation en mer selon les différentes plages horaires des compagnies. L'équipe du ROMM responsable d'effectuer la deuxième saison de suivi était constituée de Catherine Pichardie-Brisson, Stéphanie Pronovost et Édith Charrier. Elles ont été formées au projet en début de saison par le ROMM, avec la collaboration du parc marin du Saguenay - Saint-Laurent. La supervision a été assurée par Sonia Giroux, biologiste chargée de projet.

### 4.1.3 Protocole d'échantillonnage

Afin de permettre l'uniformisation et la compatibilité des bases de données conjointes des organismes de recherche, les protocoles utilisés par le ROMM ont été harmonisés avec ceux employés par le parc marin du Saguenay-Saint-Laurent. Ainsi, ce sont quatre protocoles d'échantillonnage qui ont été utilisés à chaque excursion, soit le trajet de l'excursion (tracé), les blocs d'observation instantanés (BOI) réalisés aux 10 minutes, les dénombrements systématiques (DS) et les observations exceptionnelles (ObsEx). La base de données complète, le protocole intégral de prise de données, de même que les rapports et les bases de données des années précédentes sont disponibles **sur demande en écrivant à [info@romm.ca](mailto:info@romm.ca)**.



Bateau d'excursion en mer sur la rive nord de l'estuaire © Sonia Giroux, ROMM

## 4.2 Présentation de la rive sud et de la rive nord de l'estuaire

Le secteur de la **rive sud** de l'estuaire correspond à la bande côtière située entre les municipalités de Rivière-du-Loup et de L'Isle-Verte. Il s'étend au nord jusqu'au milieu de l'estuaire, soit jusqu'à l'île aux Lièvres. Le secteur se démarque par ses nombreux îles et îlots favorisant la présence de phoques communs et de phoques gris. Plusieurs d'entre elles accueillent d'importantes colonies d'oiseaux marins. Ce secteur correspond à une partie de l'habitat essentiel du béluga du Saint-Laurent. En période estivale, on y retrouve de grands troupeaux de femelles accompagnées de leurs petits. Le secteur est principalement utilisé par les compagnies offrant des excursions aux îles pour l'observation ciblée d'oiseaux, de phoques et des phares. Les cétacés présents sont les petits rorquals et les bélugas. Ces derniers ne sont toutefois pas recherchés pour l'observation puisqu'ils sont omniprésents sur le territoire. Les excursionnistes les observent sur leur passage puis continuent leur route vers leur objectif de croisière. Lors de certaines saisons, il est possible de voir des rassemblements de grands rorquals au large de l'île Verte, dans le chenal du nord possédant une profondeur d'une centaine de mètres par endroits.

Le secteur de la **rive nord** de l'estuaire correspond à la bande côtière située entre les municipalités de Tadoussac et des Grandes-Bergeronnes. Il s'étend au sud jusqu'au milieu de l'estuaire, soit jusqu'à la hauteur de l'île aux Lièvres. Le secteur se démarque par la présence du chenal Laurentien, ce canyon sous-marin profond de plusieurs centaines de mètres qui s'ouvre dans l'océan Atlantique. À la tête du chenal se dresse le phare du haut-fond Prince, célèbre en raison de sa structure et de son histoire. Les mammifères marins présents sont diversifiés et nombreux et on note également la présence d'une faune marine variée. Tous profitent de l'abondance de nourriture qui s'accumule à la tête du chenal. Ce secteur correspond aussi à une partie de l'habitat essentiel du béluga du Saint-Laurent.

Le secteur de la rive nord de l'estuaire est principalement utilisé par les compagnies offrant des excursions aux baleines. Il est inclus dans le territoire du parc marin du Saguenay – Saint-Laurent, une aire marine protégée où les activités d'observation en mer sont réglementées.

### Les compagnies qui ont participé au suivi 2018 pour le secteur de la rive sud de l'estuaire

- ✓ **SOCIÉTÉ DUVETNOR** : Cette compagnie offre plusieurs sorties guidées en petit bateau de 12 passagers pour découvrir les îles du Pot à l'Eau-de-Vie et son phare, de même que l'île aux Lièvres. Elle offre des excursions commentées qui permettent aux visiteurs d'observer des phoques gris et des phoques communs à l'eau ou sur leur échouerie et de faire l'observation des colonies d'oiseaux marins qui y nichent.
- ✓ **CROISIÈRES AML** : Cette compagnie offre des sorties guidées à bord du *AML Levant*, un grand navire de 493 passagers utilisé depuis 2015. L'objectif des sorties en mer est de traverser le secteur de la rive sud pour se rendre dans le parc marin du Saguenay – Saint-Laurent afin d'y faire l'observation de grands cétacés. Au retour, selon le déroulement de la croisière, les observations se concentrent parfois sur les petits rorquals qui s'alimentent dans le secteur de l'île Rouge ou de l'île Verte, et sur l'observation des phares, des îles et des paysages.

### 4.3 Les faits saillants de la saison 2018

La saison estivale 2018 est la cinquième année de suivi effectué par le ROMM dans le secteur de la rive sud de l'estuaire du Saint-Laurent. La Société Duvetnor et les Croisières AML, dont les ports d'embarquement sont situés au quai de Rivière-du-Loup, ont une fois de plus participé au projet. Tout comme l'an dernier, les excursions avec Duvetnor se sont concentrées sur la rive sud de l'estuaire du Saint-Laurent, en direction des îles du Pot à l'Eau-de-Vie. Quant aux excursions avec les Croisières AML, elles se sont déroulées à bord du *AML Levant*, un gros navire performant ayant une capacité de 493 passagers. Au total, ce sont 114 sorties qui ont été effectuées sur 110 prévues, équivalent à 103,64 % de l'objectif initial. Ce pourcentage est supérieur à la moyenne des quatre dernières années (94,58 %).

En ce qui concerne les actions d'intendance dans le secteur de Rivière-du-Loup, le ROMM a participé pour une quatrième année consécutive à la campagne de sensibilisation initiée par Pêches et Océans Canada qui s'adresse aux plaisanciers fréquentant la rive sud de l'estuaire du Saint-Laurent sur les bonnes pratiques à adopter en présence de bélugas. Cette campagne est réalisée en collaboration avec le parc marin du Saguenay-Saint-Laurent (PMSSL), le Réseau d'observation de mammifères marins (ROMM) et le Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM). De plus, par le biais de l'offre de capsules éducatives à des endroits stratégiques de Rivière-du-Loup, les techniciens et les guides-interprètes du ROMM ont diffusé 191 séances d'interprétation sur les enjeux qui touchent la population de bélugas du Saint-Laurent, et ce, pour une cinquième saison consécutive.

#### LES POINTS FORTS ET LES POINTS FAIBLES DE LA SAISON 2018

Les points forts de la saison 2018 en termes d'observations ont été :

- ✓ Les espèces qui ont été les plus ciblées par les croisiéristes pour l'observation ont été le rorqual commun, le petit rorqual et le rorqual à bosse sur la rive nord, alors que les oiseaux marins et le petit rorqual ont été celles les plus ciblées sur la rive sud.
- ✓ Les trois grands rorquals (rorqual bleu, rorqual commun et rorqual à bosse) ont été observés par les techniciens du ROMM sur la rive nord de l'estuaire.
- ✓ Contrairement aux deux dernières années, les bélugas ont été ciblés à quelques reprises sur la rive sud, mais pas sur la rive nord. La campagne de sensibilisation sur l'état précaire du béluga dans le Saint-Laurent et la réglementation effective interdisant l'approche de cette espèce dans le parc marin du Saguenay – Saint-Laurent semblent porter fruits sur la rive nord de l'estuaire.

Les points faibles de la saison 2018 en termes d'observations ont été :

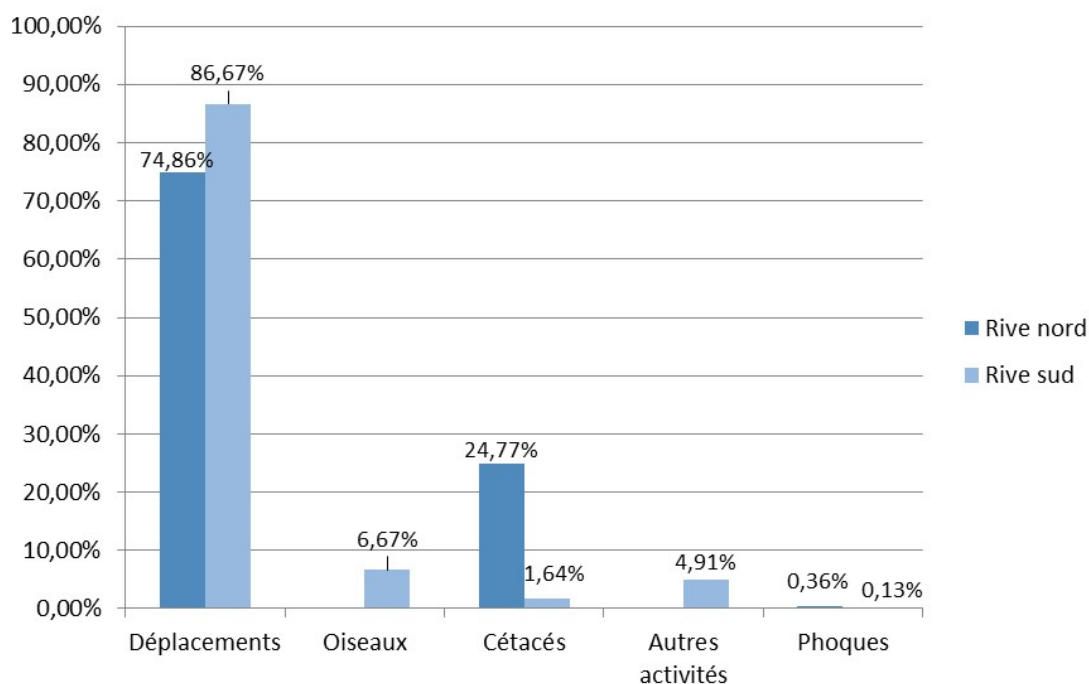
- ✓ Tout comme les dernières années, des plaisanciers à voile ou à moteur ont été vus à plusieurs reprises au cours de la saison estivale autour des îles de la rive sud de l'estuaire passer beaucoup de temps près des troupeaux de bélugas.

## 4.4 Analyse des résultats

### ACTIVITÉS

Le temps passé sur l'eau par les compagnies d'excursions en mer dans les deux secteurs est majoritairement occupé par les déplacements. En effet, pour le secteur de la rive nord, sur les trois heures et demie que dure l'excursion, un peu plus de deux heures sont consacrées au trajet aller-retour entre le port d'attache et les sites d'observation. Étant l'objectif de l'excursion, l'observation des cétacés vient en second lieu pour ce secteur et en très faible proportion, l'observation dirigée vers les phoques. En 2018, aucune activité d'observation n'a été dirigée vers les oiseaux ou les autres activités comme les phares, les îles et les paysages pour le secteur de la rive nord (Figure 9).

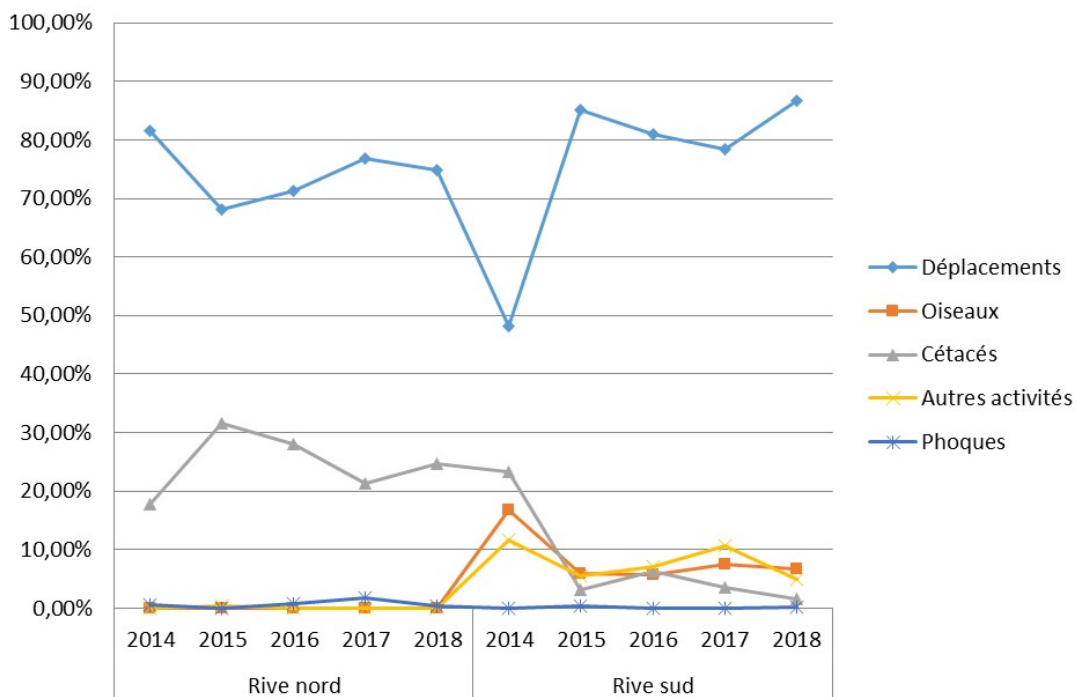
En ce qui concerne le secteur de la rive sud, outre le temps alloué aux déplacements, le temps a été consacré à l'interprétation des oiseaux marins vient en premier lieu, suivi des îles, des phares et des paysages. Le temps consacré à l'observation des cétacés est très faible pour le secteur de la rive sud, alors que l'observation des phoques vient en dernier lieu. (Figure 9). Sur la rive sud, les phoques se concentrent près de l'île aux Lièvres ou sur des petites échoueries comme le rocher de Cacouna, le rocher Percé de Rivière-du-Loup ou encore, la pointe ouest de l'île Verte dans le secteur de la rive sud de l'estuaire.



**Figure 9.** Proportion du temps (%) alloué aux différentes activités d'observation dirigée lors des sorties en mer selon les secteurs (rive sud et rive nord de l'estuaire) lors du suivi 2018.

En ce qui concerne le secteur de la rive nord, le pourcentage du temps alloué aux déplacements est variable d'une année à l'autre (Figure 10). En 2017, une légère diminution est notée en comparaison aux deux années précédentes. Elle peut être expliquée par une forte présence de grands rorquals à Tadoussac, occasionnant un peu moins de temps de déplacement et de recherche pour ce secteur. Quant au fort pourcentage alloué aux déplacements en 2014, il s'explique par l'utilisation d'un catamaran de Croisières AML, le *Zéphir*, moins stable et puissant que le *AML Levant* utilisé lors des quatre dernières années. Ainsi, en 2014, plus de temps a été consacré aux déplacements dans le secteur de la rive nord en comparaison avec les années de suivi 2015 à 2017.

Quant au secteur de la rive sud, le temps alloué aux déplacements s'est situé autour de 80 % lors des trois dernières années. Il a même atteint un sommet en 2018. En effet, le secteur de la rive sud est majoritairement utilisé comme lieu de transition, soit pour se rendre à l'île du Pot à L'Eau-de-Vie ou pour se rendre dans le parc marin, sur la rive nord du Saint-Laurent. L'observation des oiseaux, des phares, des îles et des paysages est la principale activité. L'observation des cétacés est une activité effectuée au passage. Très peu de temps est consacré à l'observation des phoques dont le pourcentage est souvent nul (Figure 10). L'année 2014 diffère des deux autres années, toujours en raison du *Zéphir*, le catamaran moins performant des Croisières AML. Puisqu'il ne pouvait se rendre sur la rive nord à chaque croisière, les courants et les vents étant parfois trop puissants pour la force du navire, plusieurs excursions se sont déroulées autour de l'île Verte à observer les îles, les phares, les oiseaux et les cétacés du secteur (Figure 10).

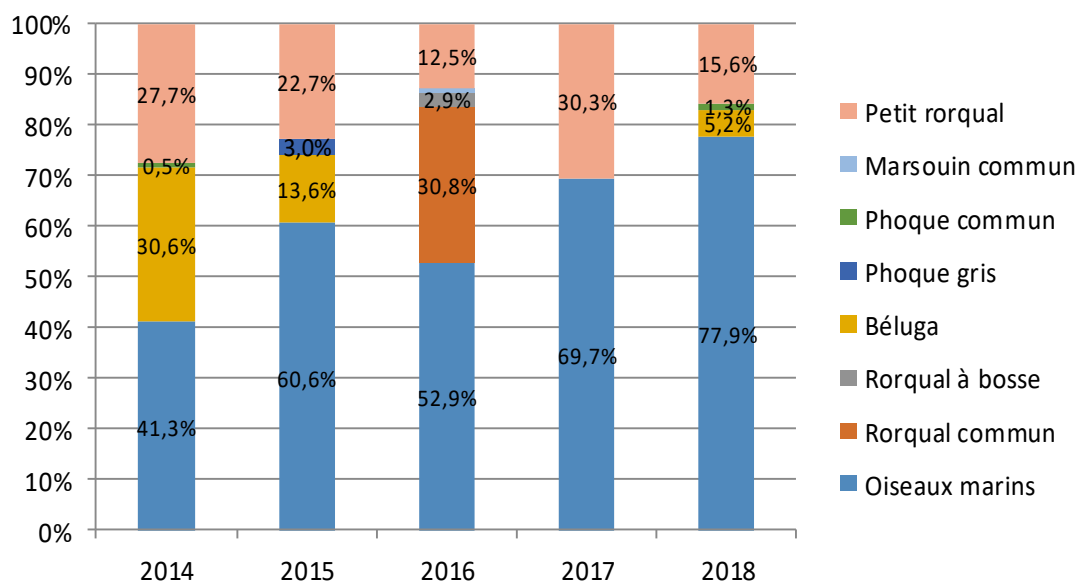


**Figure 10.** Proportion du temps (%) et corrélation entre les temps de déplacement et les temps d'observation dirigée vers les cétacés, les phoques, les oiseaux marins et autres centres d'intérêt selon les secteurs de l'estuaire au cours des années de suivi de 2014 à 2018.

## OBSERVATIONS DIRIGÉES - SECTEUR DE LA RIVE SUD

D'une année à l'autre, les observations dirigées s'orientent vers les oiseaux marins en raison de leur grande présence sur la rive sud de l'estuaire (Figure 11). Ensuite, les observations dirigées sont variables d'une année à l'autre, mais les petits rorquals sont souvent l'espèce ciblée en second lieu pour ce secteur. En ce qui concerne les observations dirigées vers le béluga, elles ont été plus nombreuses en 2014, toujours en raison de l'ancien navire des Croisières AML qui avait des difficultés à traverser l'estuaire pour se rendre sur la rive nord pour effectuer l'observation des grands cétacés. Il est à noter que les croisiéristes qui se rendent aux îles de la rive sud ou en direction de la rive nord de l'estuaire croisent régulièrement des bélugas et ils les observent au passage. Ce n'est toutefois pas une espèce qui est recherchée activement puisqu'elle est omniprésente sur le territoire. La majorité du temps, les croisiéristes ralentissent la vitesse de leur embarcation et continuent leur route en direction de leur objectif. Contrairement aux deux années précédentes, quelques observations dirigées vers le béluga ont été notées en 2018 par les techniciens du ROMM.

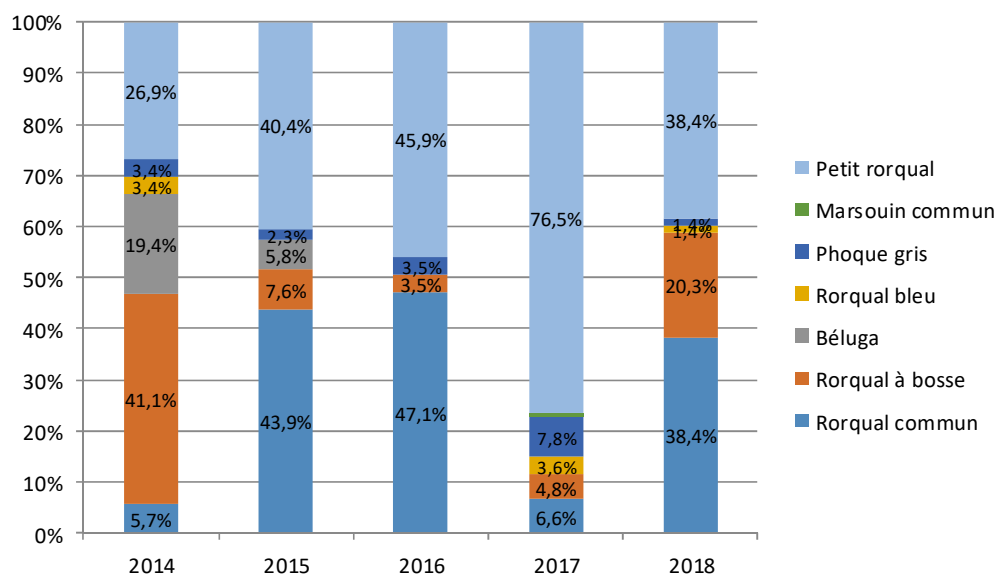
Tel que présenté à la Figure 11, des observations dirigées vers le rorqual commun, suivi du rorqual à bosse et quelques une vers le marsouin commun ont été répertoriées dans le secteur de la rive sud de l'estuaire en 2016. En effet, lors de certaines saisons, des grands rorquals peuvent être observés au large de l'île Verte, dans le chenal du nord. Selon les conditions océanographiques (courant, marée, etc.), la nourriture s'y accumule et favorise la présence des grands rorquals dans ce secteur.



**Figure 11.** Proportion du temps (%) alloué aux observations dirigées selon les espèces lors des sorties en mer dans le secteur de la rive sud de l'estuaire selon la saison de suivi.

## OBSERVATIONS DIRIGÉES - SECTEUR DE LA RIVE NORD

Tel qu'illustré à la Figure 12, les petits rorquals et les rorquals communs ont été les espèces les plus ciblées équitablement en 2018. En troisième ordre d'importance, c'est le rorqual à bosse qui a récolté 20,3 % des observations dirigées vers cette espèce. Le rorqual bleu a également fait l'objet d'observations dirigées. Tel que mentionné, il n'y a pas eu d'observation dirigée vers les bélugas pour le secteur de la rive nord de l'estuaire cette année. Le phoque gris est aussi une espèce ciblée à l'eau lorsqu'il se rassemble en grands troupeaux dans le chenal Laurentien (Figure 12).

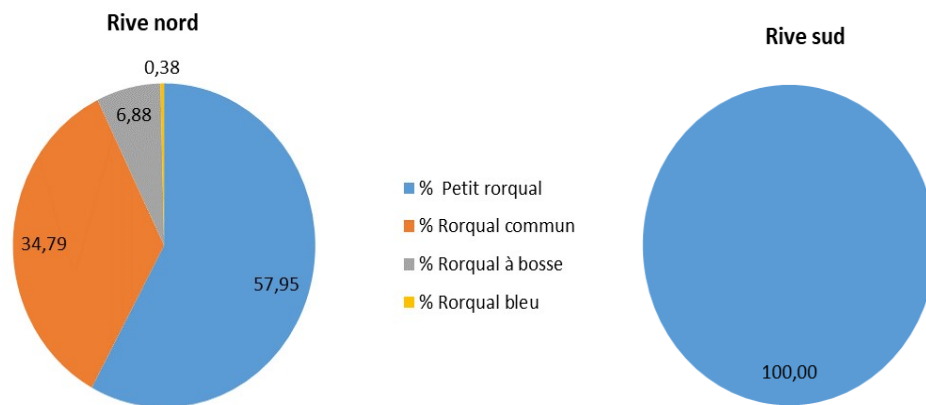


**Figure 12.** Proportion du temps (%) alloué aux observations dirigées selon les espèces lors des sorties en mer dans le secteur de la rive nord de l'estuaire selon la saison de suivi.

Il est à noter que des groupes de marsouins communs ont été vus sur la rive sud et la rive nord de l'estuaire, mais aucune observation dirigée vers cette espèce n'a été en 2018 dans le secteur de la rive nord. Consultez la Carte 5 pour visualiser la répartition des observations de cétacés réalisées lors de la saison de suivi 2018.

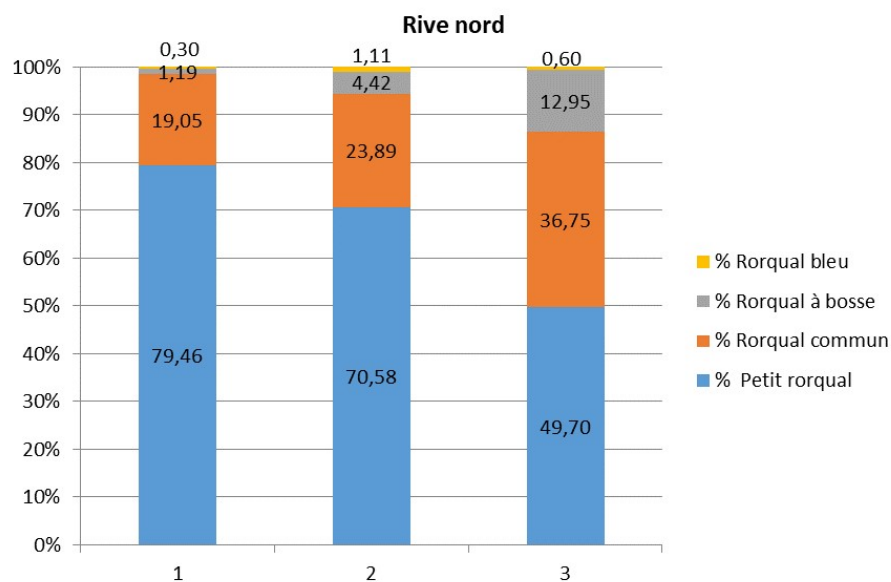
## OBSERVATIONS DE CETACES

Dans le protocole de prise de données, les techniciens doivent noter, en plus des espèces ciblées, tous les mammifères marins présents dans un rayon de 2 000 mètres autour de l'observateur. Il est donc possible d'obtenir des proportions qui permettent de définir quelles ont été les espèces de rorquals les plus observées pour le secteur de la rive nord et de la rive sud de l'estuaire pour l'ensemble de la saison de suivi 2018. Le petit rorqual a été l'espèce la plus observée par les techniciens en 2018, autant sur la rive sud (100%) que sur la rive nord (57,95%) (Figure 13).



**Figure 13.** Proportion (%) des espèces de rorquals observés dans un rayon 2 000 mètres selon les secteurs (rive sud et rive nord de l'estuaire) lors de la saison de suivi 2018.

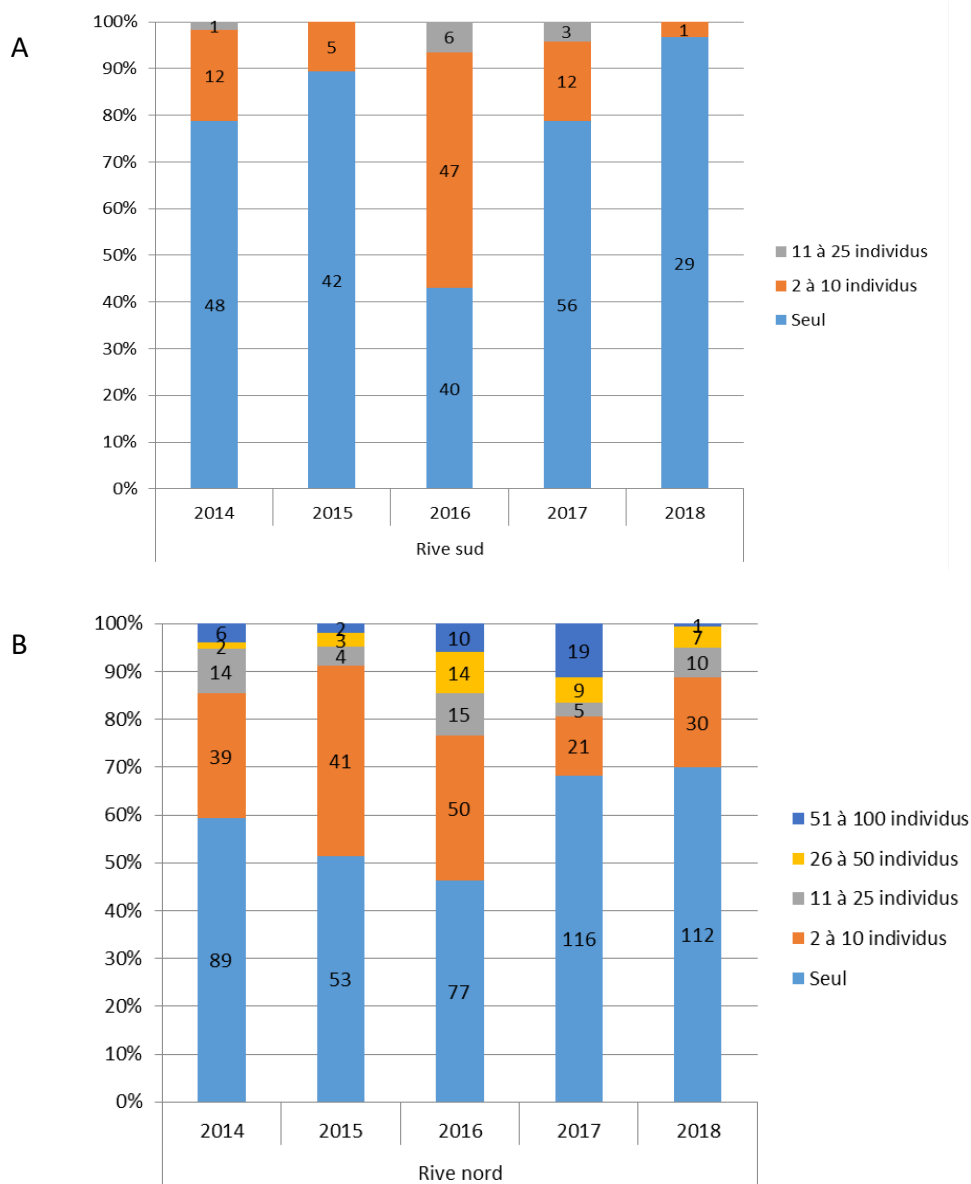
La Figure 14 présente les proportions des espèces de rorquals observés pour le secteur de la rive nord de l'estuaire selon les périodes de la saison de suivi 2018. Le petit rorqual a été l'espèce la plus observée tout au long de la saison, suivi du rorqual commun, du rorqual à bosse et du rorqual bleu, mais les proportions varient selon les périodes. Le rorqual bleu a été vu à son plus fort pourcentage lors de la seconde période, soit du 17 juillet au 19 août 2018, alors que le rorqual commun et le rorqual à bosse ont été vu à leur plus fort pourcentage en fin de saison (Figure 14).



**Figure 14.** Proportion (%) des espèces de rorquals observés dans un rayon de 2 000 mètres pour le secteur de la rive nord de l'estuaire selon les périodes de la saison de suivi 2018.

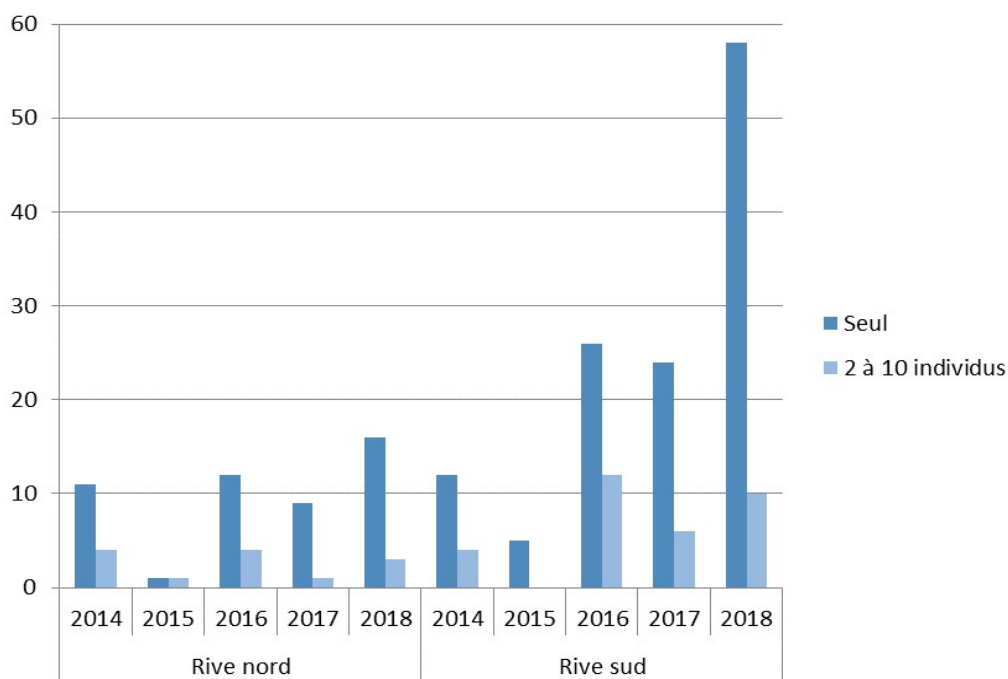
## OBSERVATIONS DE PHOQUES

Même si les phoques sont peu recherchés pour l'observation dirigée, leur présence sur le territoire est notée à chaque année par les techniciens du ROMM présents à bord des embarcations. Généralement, les phoques gris sont observés seuls ou en groupes de 2 à 10 individus sur la rive sud de l'estuaire (Figure 15.A). Sur la rive nord de l'estuaire, de grands groupes de phoques gris de plus de 25 individus peuvent être observés dans les zones d'alimentation des cétacés, et c'est souvent dans ces moments que l'observation dirigée vers les phoques se produit (Figure 15.B).



**Figure 15.** Fréquence des observations de phoques gris dans un rayon de 2 000 mètres selon la taille des groupes et le secteur (A. rive sud B. rive nord) pour la saison de suivi 2018.

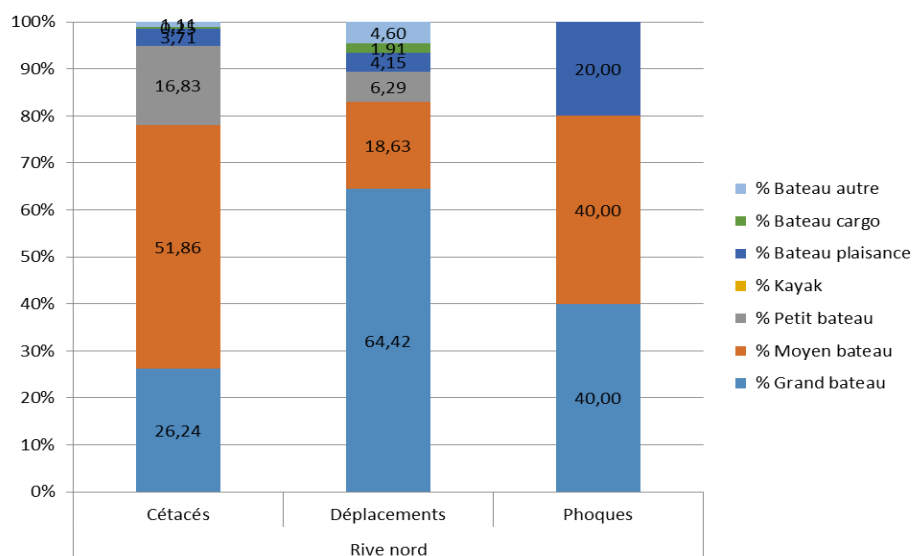
Que ce soit sur la rive sud ou la rive nord de l'estuaire, les phoques communs sont souvent aperçus seuls ou en petits groupes de 2 à 10 individus (Figure 16). Le secteur de la rive sud, qui comporte de nombreuses îles et ilots, est plus propice à l'observation de phoques communs, une espèce aux habitudes côtières en comparaison avec le phoque gris. Consultez la Carte 6 pour visualiser la répartition des observations de phoques communs réalisées lors de la saison de suivi 2018.



**Figure 16.** Fréquence des observations de phoques communs dans un rayon de 2 000 mètres selon la taille des groupes et les secteurs (rive sud et rive nord de l'estuaire) pour la saison 2018.

### COMPOSITION DE LA FLOTTE DE BATEAUX

La Figure 17 présente la composition de la flotte de bateaux dans un rayon de 2 000 mètres selon les activités effectuées dans le secteur de la rive nord de l'estuaire. On remarque que les moyens et les grands bateaux d'excursion sont bien présents lors de l'observation dirigée vers les cétacés, de même que les petits bateaux d'excursions, mais à un plus faible pourcentage. En effet, dans le secteur de la rive nord couvert par la présente étude, les excursions aux baleines sont très diversifiées, tant au niveau de la taille des navires que du nombre de compagnies. Par ailleurs, ces dernières désirent augmenter la taille de leurs bateaux afin de voyager le plus grand nombre de passagers à la fois, ce qui a pour effet positif de réduire le nombre de bateaux autour des baleines. La présence de plaisanciers est également notée lors de cette activité. Lors des déplacements, les grands et les moyens bateaux sont bien présents. Les petits bateaux, les plaisanciers, les cargos et les bateaux autres (ex. : traversiers, garde côtière, parc marin, bateaux de pêche et de recherche, etc.) sont aussi vus lors des déplacements. Finalement, les activités d'observation dirigées vers les phoques regroupent les grands et les moyens bateaux, en plus des plaisanciers. En effet, les grands groupes de phoques gris ciblés lors des observations dirigées sont impressionnants à observer.

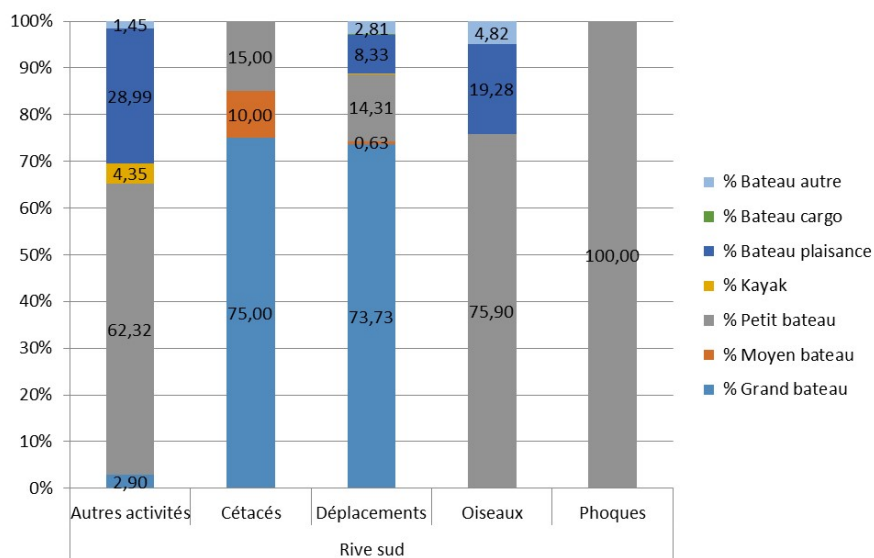


**Figure 17.** Composition de la flotte de bateaux dans un rayon de 2 000 mètres pour le secteur de la rive nord de l'estuaire selon les activités lors du suivi 2018.

La Figure 18 présente la composition de la flotte de bateaux dans un rayon de 2 000 mètres selon les activités effectuées dans le secteur de la rive sud de l'estuaire. Les petits bateaux (12 passagers et moins) et les plaisanciers sont à leur valeur maximale lors des activités autres (observation des phares, des îles et des paysages) et lors des activités d'observation d'oiseaux. Lors de l'observation dirigée vers les cétacés, les grands, suivis des petits et des moyens bateaux d'excursions sont bien présents. En terminant, lors des déplacements, tous les types de bateaux sont représentés selon différentes proportions (Figure 18). Il est à noter que les kayaks et des cargos ont été répertoriés dans le secteur de la rive sud lors des déplacements, mais ils représentent une faible proportion de la flotte (inférieure à 1 %).



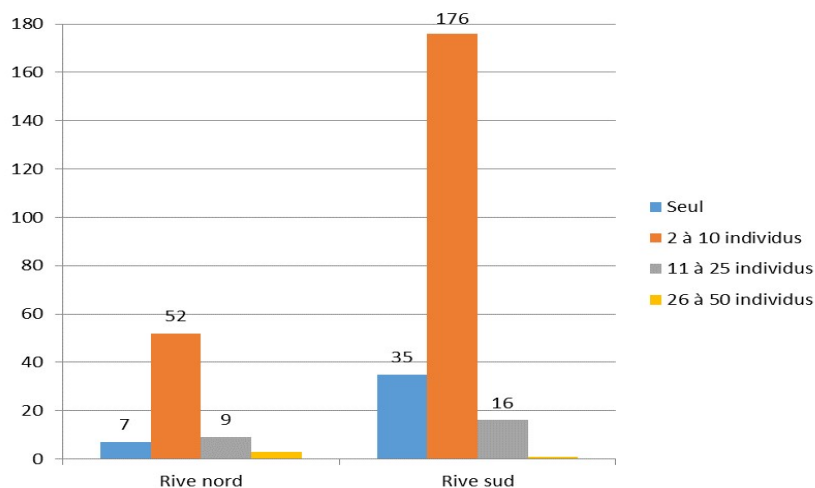
Petits bateaux d'excursions, plaisancier et cargo sur la rive nord de l'estuaire © ROMM



**Figure 18.** Composition de la flotte de bateaux dans un rayon de 2 000 mètres pour le secteur de la rive sud de l'estuaire selon les activités lors du suivi 2018.

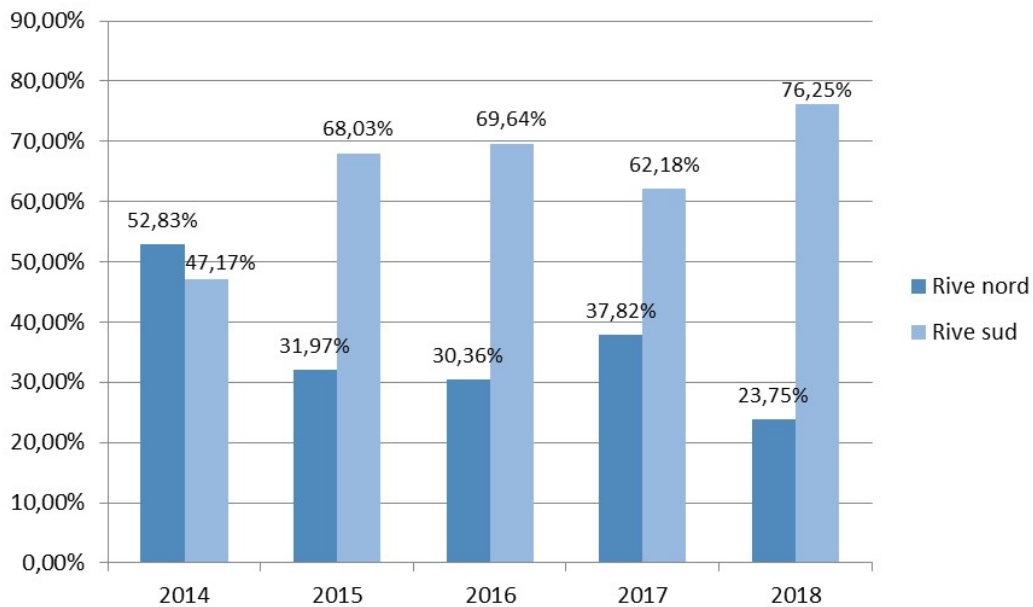
#### 4.5 Résultats relatifs au béluga du Saint-Laurent

Une attention particulière a été portée au béluga du Saint-Laurent lors de la collecte de données puisqu'ils sont très présents sur le territoire, autant sur le rive sud que la rive nord de l'estuaire. La Figure 19 présente les données recueillies dans un rayon de 2 000 mètres. On remarque que dans la majorité des observations, les bélugas étaient observés en groupe de 2 à 10 individus. Des groupes de 11 à 25 individus et des animaux seuls ont également été vus, mais à moindres reprises. Tout comme ce fut le cas lors des dernières années, plus de groupes de bélugas ont été vus sur la rive sud que sur la rive nord.



**Figure 19.** Fréquence des observations de groupes de bélugas dans un rayon de 2 000 mètres selon les secteurs (rive sud et rive nord de l'estuaire) lors de la saison de suivi 2018.

La Figure 20 montre que les proportions des groupes de bélugas observés d'une rive à l'autre sont relativement similaires de 2015 à 2017. En effet, de 62 à 69 % des groupes ont été observés sur la rive sud contre 31 à 37 % sur la rive nord. En 2014, les proportions étaient réparties quasi équitablement pour les deux secteurs (rive nord : 52,83 % ; rive sud : 47,17 %). Pour l'année de suivi 2018, plus de groupes de bélugas ont été observés sur la rive sud (76,25%) que sur la rive nord (23,75%). Il est à noter que de jeunes individus étaient souvent présents dans les groupes (Carte 5).

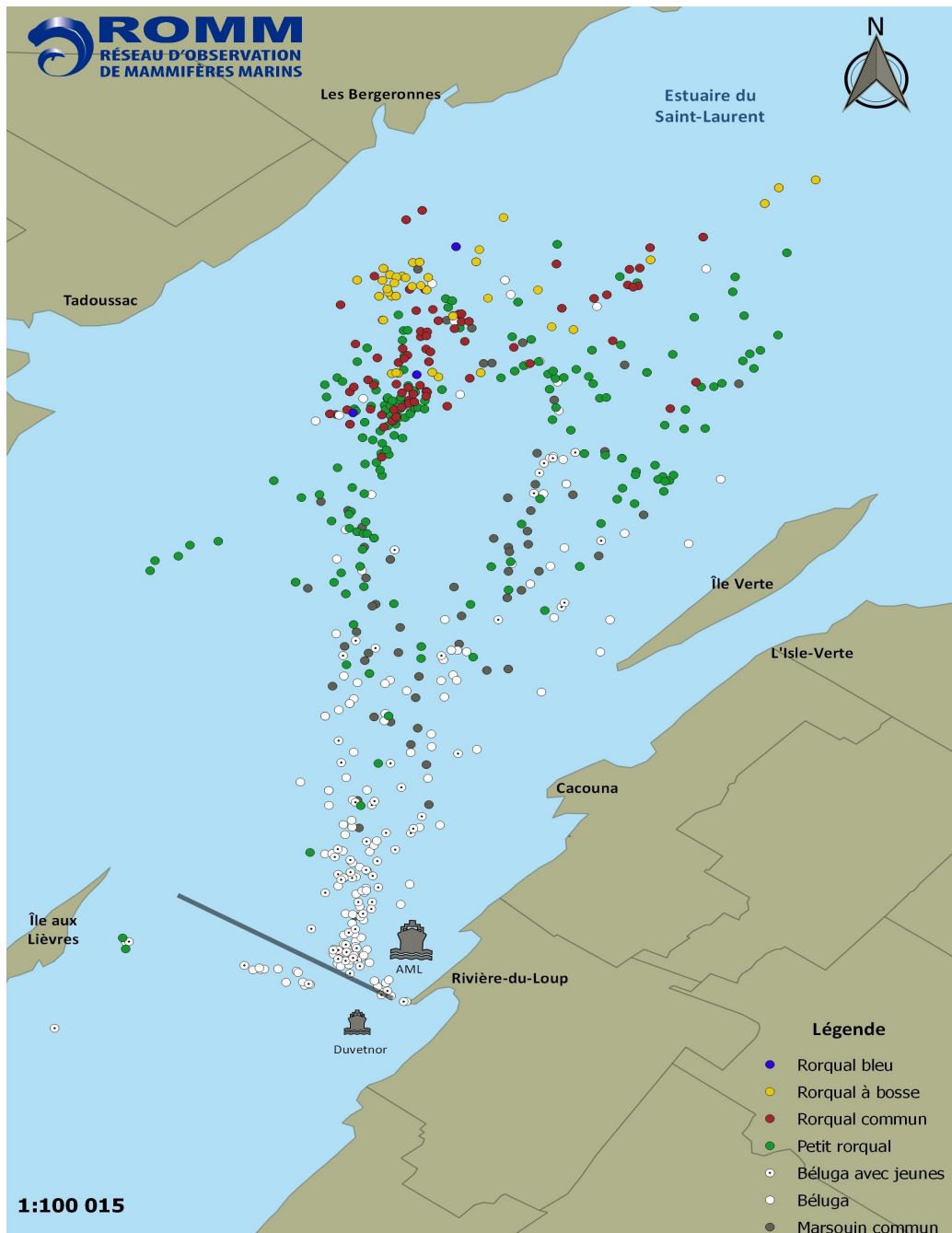


**Figure 20.** Proportion (%) des groupes de bélugas observés à 2 000 mètres selon les secteurs (rive sud et rive nord de l'estuaire) et les années de suivi.



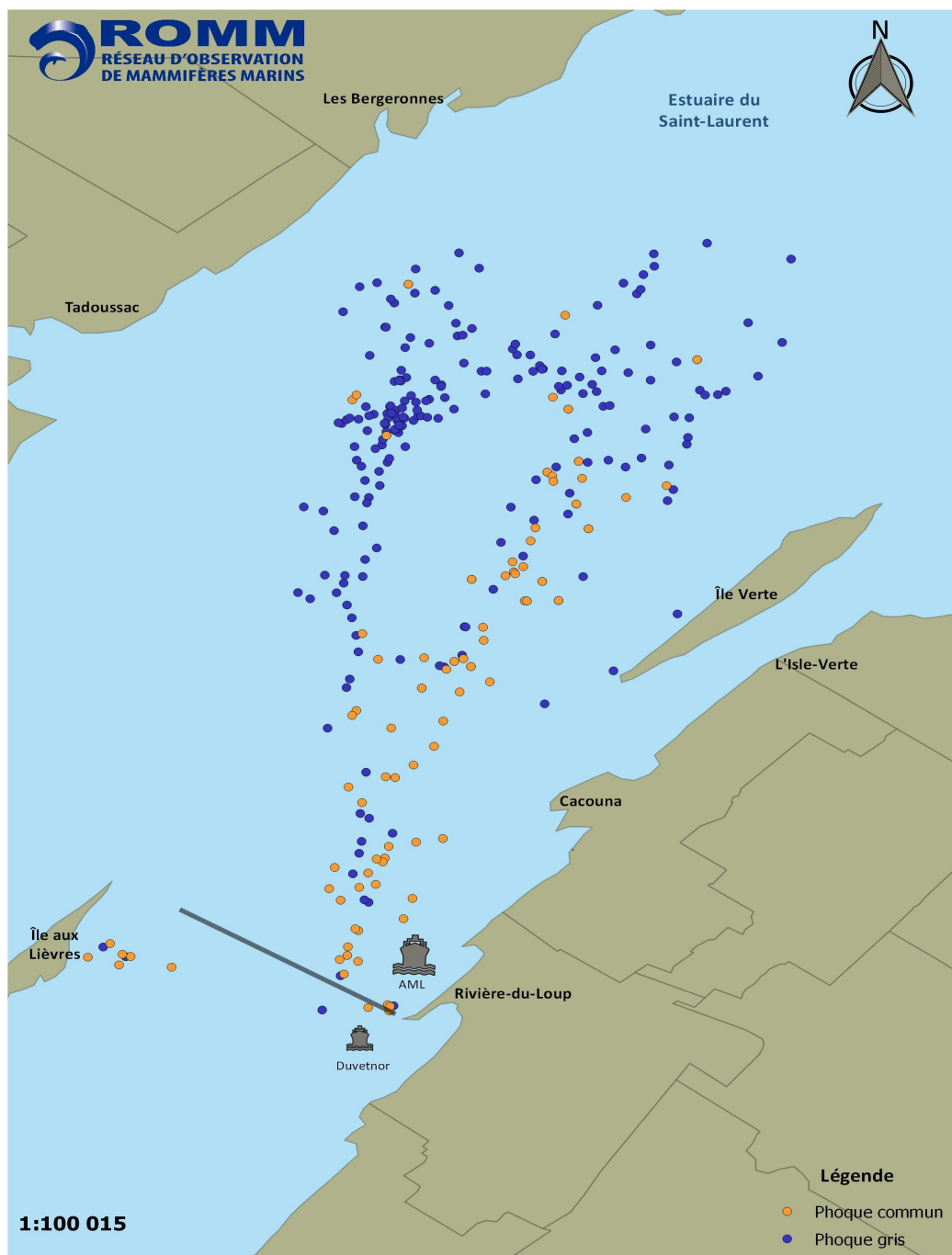
## 4.6 Cartographie

La Carte 5 illustre que les petits rorquals et les marsouins communs sont présents partout sur le territoire. Les rorquals communs, les rorquals bleus et les rorquals à bosse sont observés surtout sur la rive nord. Finalement, les bélugas accompagnés de jeunes individus sont très présents sur la rive sud, particulièrement dans le secteur de Rivière-du-Loup.



**Carte 5.** Distribution des observations de cétacés réalisées du 17 juin au 1<sup>er</sup> septembre 2018 à partir des différentes plateformes d'excursions au départ de la rive sud de l'estuaire.

La Carte 6 illustre que les phoques gris sont présents partout sur le territoire. Plusieurs observations de phoques gris ont été faites au large de Tadoussac en 2018. Quant aux phoques communs, ils se retrouvent plus près de la rive sud et de l'île Verte en général, même si certains individus s'aventurent sur la rive nord de l'estuaire.



**Carte 6.** Distribution des observations de phoques réalisées du 17 juin au 1<sup>er</sup> septembre 2018 à partir des différentes plateformes d'excursions au départ de la rive sud de l'estuaire

## 5. Conclusion

Tout comme ce fut le cas l'année dernière, la saison 2018 a été très fructueuse en ce qui concerne la prise de données, mais également très intéressante pour l'observation des grands rorquals dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent. Le suivi 2018 en Gaspésie a révélé que les grands rorquals ont été présents tout au long de la saison. Les rorquals à bosse ont été majoritairement ciblés par les croisiéristes. Toutefois, les rorquals communs et les rorquals bleus ont également partagé un certain pourcentage des observations en raison de leur présence sur le territoire. La baleine noire de l'Atlantique Nord a aussi été présente, même si une seule sortie en mer effectuée par l'un de nos techniciens a été témoin de l'observation de deux individus de cette espèce.

En ce qui concerne le suivi 2018 en partance de la rive sud de l'estuaire, ce sont les petits rorquals qui ont été les plus observés et les plus ciblés par les croisiéristes dans les deux secteurs de l'étude (rive sud et rive nord) et ce, tout au long de la saison. Cependant, si l'on considère juste le secteur de la rive nord, les rorquals à bosse et les rorquals communs ont été bien présents entre Tadoussac et Les Bergeronnes. Les rorquals bleus ont également été présents, mais surtout dans le secteur des Escoumins. Le navire en partance de Rivière-du-Loup n'a pas assez de temps pour se rendre dans ce secteur situé à plus de 20 minutes de route de Tadoussac, ce qui explique qu'on retrouve peu le rorqual bleu dans les données des techniciens, malgré sa présence sur le territoire de l'estuaire.

Que ce soit le suivi des activités d'observation en mer en Gaspésie ou à partir de la rive sud de l'estuaire, le lien de confiance développé au fil du temps avec les croisiéristes est toujours présent et essentiel au bon déroulement du projet et des actions d'intendance entreprises par le ROMM sur le territoire. Il est à noter que les données récoltées en Gaspésie de 2006 à 2015 ont servi pour établir en 2016 le portrait de la fréquentation des mammifères marins au site d'intérêt du banc des Américains, une zone de protection marine (ZPM) envisagée par Pêches et Océans Canada (MPO). À l'hiver 2018, le MPO a confié le mandat au ROMM de mettre à jour le portrait de fréquentation des mammifères marins en Gaspésie, ce qui a pu être réalisé grâce à la collecte de données effectuée par les techniciens du ROMM de 2006 à 2018. Quant aux données récoltées à partir de la rive sud de l'estuaire, elles ont servi à établir le portrait de la fréquentation des mammifères marins sur la rive sud de l'estuaire pour le site d'intérêt de l'estuaire, une zone de protection marine envisagée depuis plus de 20 ans. Qui plus est, les sondages effectués auprès des partenaires du projet et des différents croisiéristes ont servi à rédiger la mise à jour du portrait socio-économique du site d'intérêt de l'estuaire rédigé par le ROMM à l'hiver 2017-2018.

La caractérisation des AOM en partance de la rive sud de l'estuaire permet de dresser un portrait de ce type d'activités sur le territoire. Le secteur de la rive sud est majoritairement utilisé comme lieu de transition, soit pour se rendre à l'île du Pot à L'Eau-de-Vie ou pour se rendre dans le parc marin, sur la rive nord du Saint-Laurent. L'observation des oiseaux, des phares, des îles et des paysages ainsi que des cétacés sont des activités effectuées au passage. Lors des deux dernières années, près de 80 % du temps a été consacré aux déplacements. Le béluga est omniprésent sur le territoire de la rive sud et des juvéniles sont présents dans de nombreuses observations.

La présence des techniciens du ROMM est très profitable pour tout ce qui entoure les actions d'intendance concernant le béluga du Saint-Laurent. En effet, pour une troisième saison consécutive, les techniciens ont offert des capsules d'interprétation sur l'état précaire du béluga dans le secteur de la marina et du quai de Rivière-du-Loup, là où se font les départs des croisiéristes et du traversier. Également, le ROMM a participé pour une troisième année à la campagne de sensibilisation destinée aux plaisanciers de Pêches et Océans Canada concernant les bonnes pratiques à adopter en présence de bélugas. En plus des techniciens qui embarquent à bord des bateaux d'excursions, le ROMM a des techniciens qui prennent des données sur le béluga à bord du traversier et à partir de sites d'observations terrestres basés à Cacouna et à Rivière-du-Loup. Les yeux de nos techniciens sont donc bien présents sur la rive sud.

Au fil du temps, le ROMM a su créer des liens de confiance avec l'industrie de l'observation en mer des différents secteurs. La mise en place de projets d'intendance, dont la poursuite du suivi des activités d'observation en mer et de la collaboration du ROMM avec le parc marin du Saguenay – Saint-Laurent et Pêches et Océans Canada dans le but de protéger l'habitat essentiel du béluga, serait pertinente. De plus, le ROMM pourrait jouer un rôle important en caractérisant les activités d'observation en mer, non seulement au niveau des actions d'intendance de la future ZPM du banc des Américains en Gaspésie, mais également pour la ZPM de l'estuaire qui est un projet remis sur pied en 2017.

Il est à noter que les données récoltées par le ROMM sont mises à la disposition du public et aux chercheurs par le biais de l'Observatoire global du Saint-Laurent ([www.ogsl.ca](http://www.ogsl.ca)) ou en communiquant directement avec le ROMM. L'utilisation des données collectées par le ROMM au sein d'études ou de projets concernant l'habitat des mammifères marins, dont les espèces en péril, est à souhaiter. Somme toute, l'équipe du ROMM est très satisfaite du déroulement de la saison de suivi 2018. Nous tenons à remercier les compagnies d'excursions en mer qui ont accepté de participer à cette quatrième année de collecte de données ainsi que tous les partenaires du projet, de même que le **Programme d'intendance de l'habitat des espèces en péril du gouvernement du Canada** pour son appui financier qui permet la réalisation de ce projet d'intendance d'importance pour la conservation des mammifères marins.



Bateaux d'excursions en mer sur la rive nord de l'estuaire © ROMM

## ANNEXE 1 : RÈGLEMENT ET BONNES PRATIQUES D'OBSERVATION DE PÊCHES ET Océans CANADA

### 1.1 Modifications apportées au Règlement sur les mammifères marins du Canada

Les modifications apportées le 11 juillet 2018 au *Règlement sur les mammifères marins* du Canada visent à renforcer les règles régissant les activités humaines affectant les mammifères marins, comme l'observation des baleines. Le Règlement s'applique dans les eaux canadiennes, incluant l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent et le fjord du Saguenay. En 2016, à l'époque où le sondage a été effectué, le *Règlement sur les mammifères marins* existait déjà. Toutefois, tel que mentionné, les règles entourant l'observation des mammifères marins n'incluaient pas de restriction quant à l'approche des mammifères marins, à l'exception de quelques règlements régionaux tels que celui du parc marin du Saguenay-Saint-Laurent. Il y avait par contre des directives d'application volontaire, dont le code de bonnes pratiques de Pêches et Océans Canada qui était alors diffusé pour sensibiliser les navigateurs à adopter des comportements d'observation respectueux des mammifères marins.

#### Règlement sur les mammifères marins du Canada

Le Règlement stipule qu'il est **interdit de perturber un mammifère marin**, soit de le nourrir, de nager ou d'interagir avec lui, de le déplacer des environs immédiats où il se trouve, de l'attirer ailleurs ou encore, de provoquer son déplacement, de le séparer des membres de son groupe ou de passer entre un mammifère marin et un veau, de placer un bateau de façon à le coincer ou coincer le groupe dans lequel il se trouve entre un bateau et la côte ou entre plusieurs bateaux et de l'étiqueter ou le marquer.



Certaines baleines ont besoin d'une plus grande distance en raison des menaces auxquelles elles sont confrontées. **C'est pourquoi les modifications apportées au Règlement tiennent compte des distances d'approche adaptées aux circonstances particulières précisées ci-dessous :**

- 100 mètres de la plupart des baleines, des dauphins et des marsouins partout au Canada, c'est la Loi;
- 50 mètres dans certaines parties de l'estuaire de la rivière Churchill, y compris des parties

des rivières Churchill et Seal, pour permettre des activités de navigation sécuritaires;

- 200 mètres pour les populations d'épaulards de la Colombie-Britannique et de l'océan Pacifique;
- 200 mètres pour tous les dauphins, les baleines et les marsouins dans certaines parties de **l'estuaire du Saint-Laurent**;
- 400 mètres pour les baleines, les dauphins et les marsouins menacés ou en voie de disparition dans **l'estuaire du Saint-Laurent et dans la rivière Saguenay**;
- 200 mètres avec un cétacé en repos ou avec un veau.

Source : <http://dfo-mpo.gc.ca/species-especes/mammals-mammiferes/watching-observation/infographic/mmr-rmm-fra.htm>

## ANNEXE 1 : REGLEMENT ET BONNES PRATIQUES D'OBSERVATION DE PECHES ET OCEANS CANADA (SUITE)

### 1.2 Bonnes pratiques d'observation des phoques sur les échoueries

Les lieux où les phoques s'attroupent hors de l'eau sont appelés des échoueries. Il peut s'agir d'îles, d'îlots et même de rochers (cayes) et de battures. Plusieurs de ces échoueries sont utilisées pour des activités essentielles à la survie des phoques, notamment la mise bas, l'allaitement et la mue.

Les comportements à adopter pour l'observation des phoques sur les échoueries sont les suivants :

- ✓ Ne débarquez pas sur ou à proximité des sites d'échouerie.
- ✓ Ralentissez votre vitesse à l'approche des échoueries. Évitez des changements brusques de vitesse et de direction.
- ✓ Respectez une distance raisonnable autant lors des observations en mer qu'à partir de la rive. En ce sens, éloignez-vous au moindre signe d'agitation chez les animaux. S'ils démontrent des signes de nervosité et commencent à plonger à l'eau, c'est que les phoques sont dérangés. Privilégiez l'usage de jumelles.
- ✓ Ne nagez pas et ne plongez pas en compagnie des phoques et ne les nourrissez pas.

Dans l'estuaire du Saint-Laurent, l'état de la population du phoque commun est inquiétant. Les échoueries y sont également en nombre limité et ne bénéficient actuellement d'aucune protection. Ainsi, dans les deux futures Zones de protection marines, en plus des mesures décrites ci-dessus, on recommande aux plaisanciers : « Le respect d'une distance de 200 m des échoueries en tout temps et de 400 m durant la période de mise bas et d'allaitement (15 mai au 15 juillet).

#### Mesures préconisées pour les jeunes phoques échoués sur les rives

Si vous découvrez un jeune phoque et qu'il paraît seul et en détresse, le MPO recommande les actions suivantes :

- ✓ Gardez vos distances. Sa mère n'est probablement pas loin.
- ✓ Ne tentez pas de le manipuler. C'est un animal sauvage. Il peut vous mordre et il y a possibilité de transmission de maladies infectieuses de la bête vers l'humain et vice-versa. La mère peut abandonner son petit s'il est associé à l'odeur ou à la présence humaine.
- ✓ Ne tentez pas de le remettre à l'eau. Les phoques passent normalement de grandes périodes hors de l'eau pour se reposer. Il ne faut pas les déranger.
- ✓ N'ignorez pas la situation. Si le jeune est blessé ou s'il semble malade (respiration bruyante, toux, écoulements nasaux), ou si vous découvrez un phoque mort, n'y touchez pas et signalez le au Réseau québécois d'urgences pour les mammifères marins (1-877-722-5346).

